

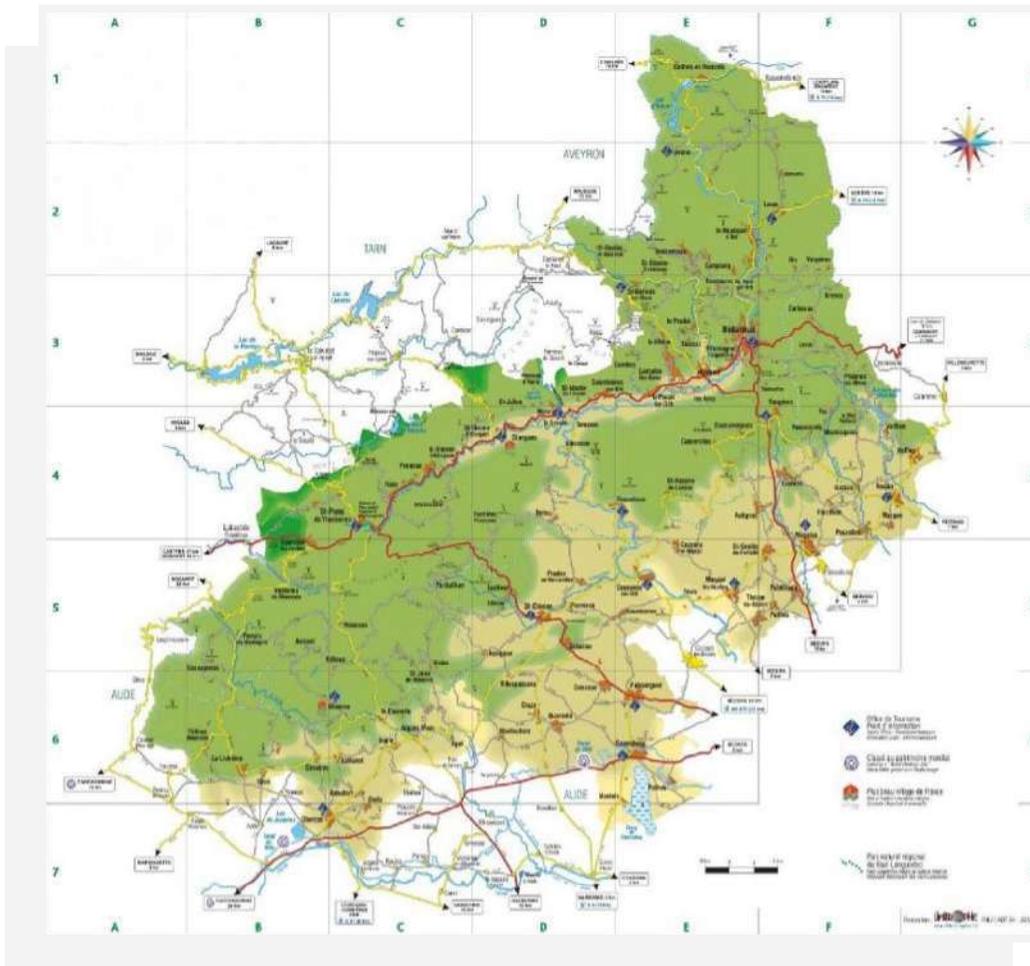
Programme d'Intérêt Général (PIG) 2022-2027

BILAN DE L'ANNÉE 2023



	Préambule Le Pays Haut Languedoc et Vignobles	
05	Chapitre n°1 - Programme d'Intérêt Général 2022-2027 → 1-1 Les objectifs quantitatifs 2022-2027	
07	Chapitre n°2 - Propriétaire bailleur → 2-1 Objectifs « propriétaire bailleur » 2022-2027 → 2-2 Conditions de recevabilité → 2-3 Types de dossiers « propriétaire bailleur » → 2-4 Les résultats → 2-5 Impact économique → 2-6 Tableau synoptique « propriétaire bailleur »	
13	Chapitre n°3 - Bilan propriétaire occupant → 3-1 Objectifs « propriétaire occupant » 2022-2027 → 3-2 Conditions de recevabilité → 3-3 Types de dossiers « propriétaire occupant » → 3-4 Les résultats → 3-5 Impact économique → 3-6 Tableau synoptique « propriétaire occupant »	
20	Chapitre n°4 - Synthèse des résultats du PIG 2022-2027 - PB et PO	
22	Chapitre n°5 - Résultats de la politique habitat depuis 2007 → 5-1 Bilan des logements rénovés 2007-2023 → 5-2 En synthèse de 2007 à 2023	
26	Chapitre n°6 - La communication	
28	Chapitre n°7 - Les actions d'accompagnement → 7-1 Action n°1 : volet patrimonial de l'opération façades « Colorons le pays » → 7-2 Action n°2 : volet développement durable → 7-3 Action n°3 : actions sociales → 7-3-1 La fondation Abbé Pierre → 7-3-2 Le Contrat Local de Santé (CLS) → 7-3-3 Chèque énergie Grand Orb → 7-3-4 Dossiers CARSAT → 7-3-5 Contrat de ville → 7-3-6 Cellule Locale Habitat Indigne → 7-3-7 Action non décence → 7-4 Action n°4 : développement d'une offre locative publique → 7-5 Action n°5 : volet juridique partenariat avec l'ADIL	
43	Chapitre n°8 - Accompagnement des collectivités → 8-1 Accompagner les petites villes de demain → 8-2 Accompagner des communes engagées dans le permis de louer	
46	Synthèse par communauté de communes	

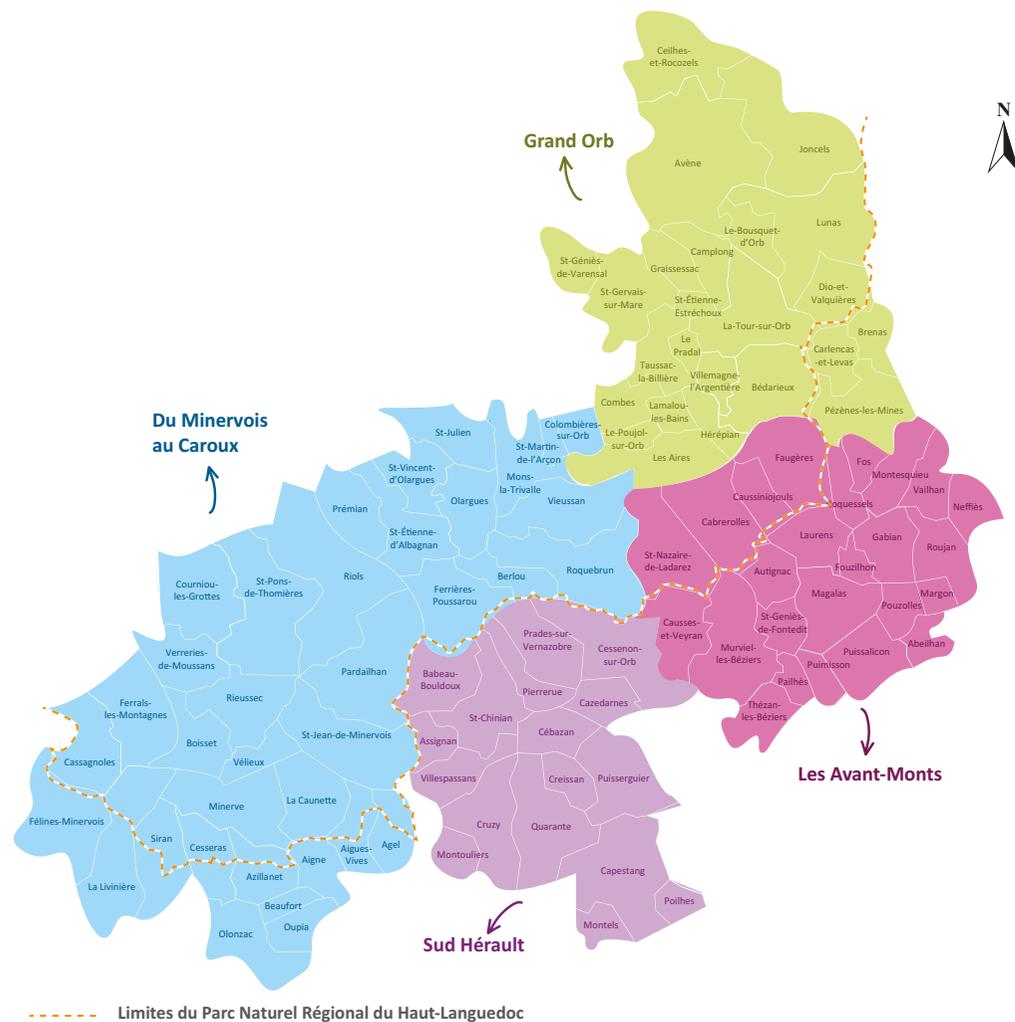




Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est doté d'une charte afin de déterminer ses stratégies en matière de développement durable, de gestion de l'espace, de développement économique et d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie comme facteur de développement local.

Dans cette perspective, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) du Pays de 2007 à 2012 a permis de réhabiliter 1 198 logements sur l'ensemble du territoire. Un premier Programme d'Intérêt Général (PIG) a été mené sur la période 2012 à 2017 et un second PIG sur la période 2022/2027. Le troisième PIG a démarré en octobre 2022 jusqu'en 2027. L'ensemble de ces programmes ont permis la réhabilitation de 3 900 logements.

Communes et communautés de communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles



4 Communautés de communes :

- ▶ Les Avant-Monts
- ▶ Du Minervois aux Caroux
- ▶ Grand Orb
- ▶ Sud Hérault

Soit au total 102 communes, 79 856 habitants (INSEE 2019)

CHAPITRE 1

Programme d'Intérêt Général 2022-2027

-
-
-
-
-
-
-
-
-

Un Programme d'Intérêt Général pour :

- ▶ Lutter contre l'habitat insalubre et indigne ;
- ▶ Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité ;
- ▶ Lutter contre la précarité énergétique ;
- ▶ Adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie.

1.1 LES OBJECTIFS QUANTITATIFS 2022 - 2027

Les objectifs globaux, pour la période des 5 ans, sont évalués à 1 390 logements répartis comme suit :

- ▶ 1 250 logements occupés par leur propriétaire ;
- ▶ 120 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés ;
- ▶ 20 logements en copropriétés (soit 5 copropriétés).

Dans le cadre des politiques complémentaires, il est prévu annuellement de réhabiliter :

- ▶ 150 façades.

Enveloppe financière d'octobre 2022 à octobre 2027 :

Anah	2022	2023	2024	2025	2026	2027
- Aide aux travaux en €	745 000	2 980 000	2 980 000	2 980 000	2 980 000	2 235 000
- Propriétaires occupants	647 500	2 590 000	2 590 000	2 590 000	2 590 000	1 942 500
- Propriétaires bailleurs	97 500	390 000	390 000	390 000	390 000	292 500

CHAPITRE 2

Propriétaire bailleur

-
-
-
-
-
-
-
-
-

2-1 OBJECTIFS "Propriétaire bailleur" 2022 - 2027

OBJECTIFS CONVENTION	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
Nombre de logements PB avec travaux (énergies)	5	20	20	20	20	15	100
- Dont logements dégradés			12				
Nombre de logements MaPrimeRenov' Copropriété		4	4	4	4	4	20
Répartition des logements PB par niveaux de loyers conventionnés Loc'Avantages							120
- Dont logements intermédiaires Loc'1	3	11	11	11	11	9	56
- Dont loyer conventionné social Loc'2	3	11	11	11	11	9	56
- Dont loyer conventionné très social Loc'3		2	2	2	2		8

2-2 CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Les logements locatifs peuvent être subventionnés, si :

- ▶ L'état de dégradation correspond au coefficient annoncé par l'ANAH (supérieur à 0,35) ;
- ▶ Les travaux sont liés à la sécurité et la salubrité de l'habitat ;
- ▶ Les logements occupés sont indécents au regard du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) ;
- ▶ Les logements sont économes, gain de 35% d'économies d'énergie après travaux ;
- ▶ Adaptation du logement pour l'autonomie du locataire ;
- ▶ Le bailleur s'engage à louer pendant 6 ans à des personnes relevant de l'A.P.L. en appliquant un loyer maximum selon un barème imposé par l'État ; gain de 35% d'économies d'énergies.

Le Logement Conventionné Très Social (LCTS)

Il existe différents niveaux de conventionnement :

LOC 1 :

- Travaux énergie ou dégradation moyenne : 25 % de subvention avec un plafond de travaux de 750 € /m² dans la limite de 80 m² par logement (aide anah).
- Travaux lourds : 30 % sur un plafond de travaux de 1000 € /m² dans la limite de 80 m² par logement (aide anah).

LOC 2 :

- Travaux énergie ou dégradation moyenne : 30 % de subvention avec un plafond de travaux de 750 € /m² dans la limite de 80 m² par logement (aide anah) + 10% d'aide du département
- Travaux lourds : 40 % sur un plafond de travaux de 1000 € /m² dans la limite de 80 m² par logement (aide anah) + 10% d'aide du département.

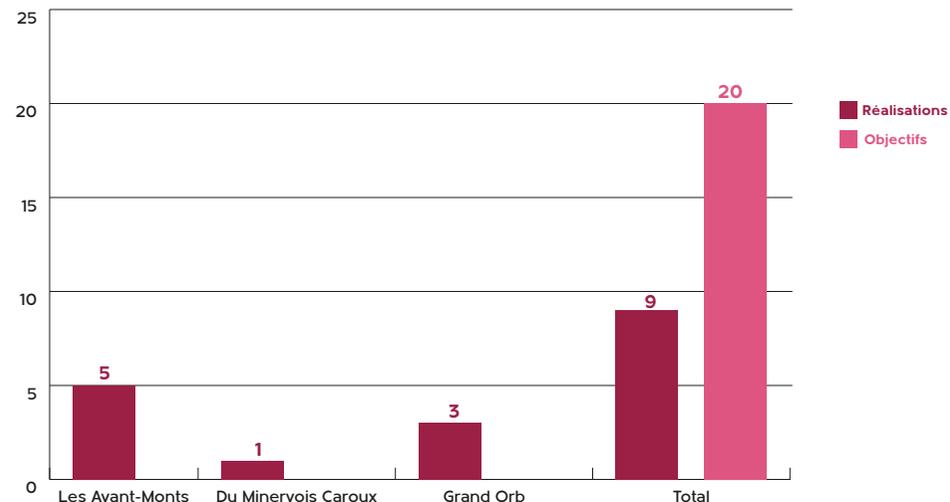
LOC 3 :

- Travaux énergie ou dégradation moyenne : 35 % de subvention avec un plafond de travaux de 750 € /m² dans la limite de 80 m² par logement (aide anah) + 15% d'aide du département.
- Travaux lourds : 45 % sur un plafond de travaux de 1 000 € /m² dans la limite de 80 m² par logement (aide anah) + 15% d'aide du département et intermédiation locative.

2-3 TYPES DE DOSSIERS « propriétaire bailleur »

DIFFÉRENTS TYPE DE DOSSIERS	
LTD	Logements Très Dégradés : projets de travaux lourds pour réhabiliter un logement très dégradé (voir grille)
LHI	Logement Indigne : projets de travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat (insalubrité - péril - sécurité des personnes)
Énergie	Gain de 35% d'économies d'énergies
Rénovation copropriété	Logements en copropriétés

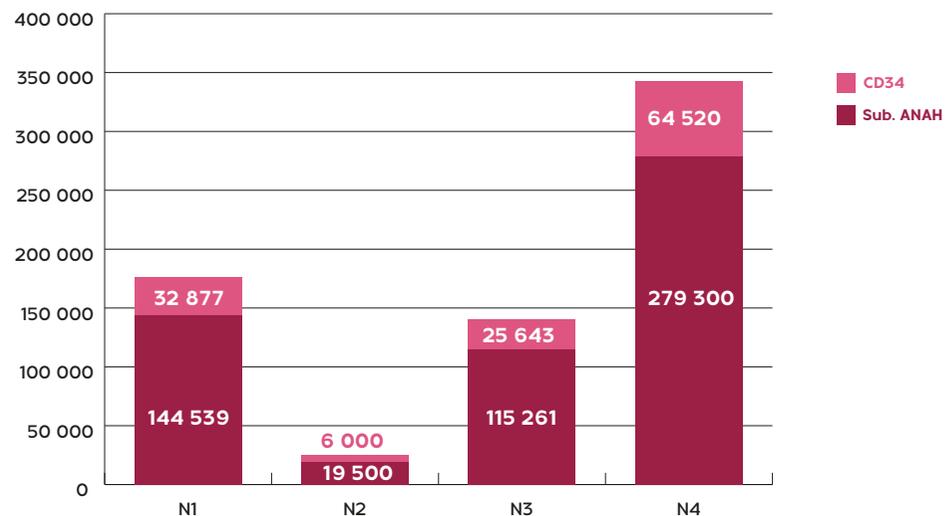
Nombre de dossiers



2-4 LES RÉSULTATS

13 Commissions Locales pour l'Amélioration de l'Habitat (CLAH) ont permis d'engager des subventions pour la réalisation de 9 logements. Les réalisations pour l'année 2023 sont en-dessous des objectifs.

Volume de subventions



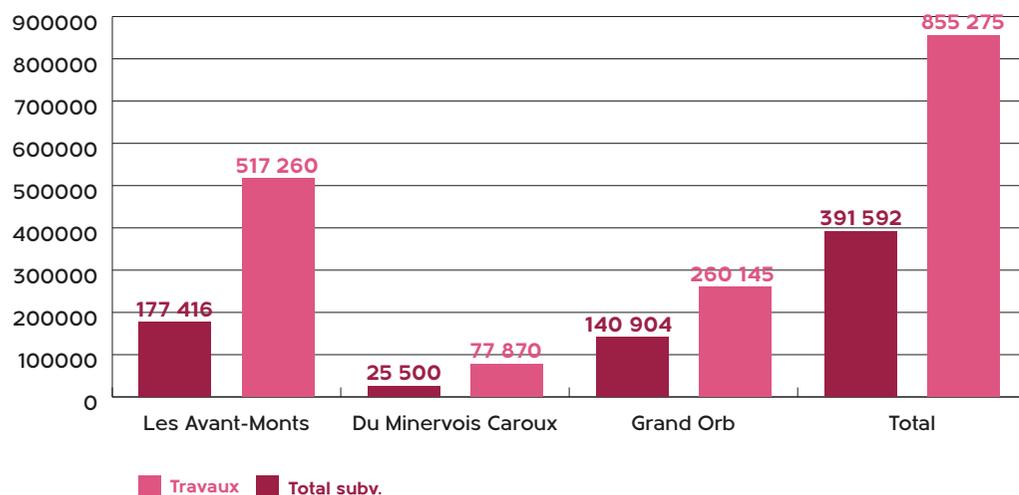
Communautés de communes	Réalisations	Subventions «ANAH»	CD34	Travaux
Les Avant-Monts	5	144 539 €	32 877 €	517 260 €
Du Minervois au Caroux	1	19 500 €	6 000 €	77 870 €
Grand Orb	3	115 261 €	25 643 €	260 145 €
Total	9	279 300 €	64 520 €	855 275 €

2-5 IMPACT ÉCONOMIQUE

Sur les 9 logements réhabilités, tous ont bénéficié de travaux visant à améliorer de plus de 35% les performances énergétiques du logement avec au minimum une étiquette "D" après travaux.

Années	Nombre de logements	Moyenne subventions «ANAH» totales/Logt	Moyenne subventions «ANAH» + département/Logt	Moyenne travaux HT/Logt	Moyenne du taux de subvention total
2018	18	17 657,00 €	22 891,00 €	57 526,00 €	40%
2019	7	15 902,29 €	20 321,71 €	58 330,14 €	35%
2020	12	16 134,50 €	20 859,58 €	47 302,33 €	44%
2021	24	19 554,96 €	23 893,00 €	63 355,00 €	38%
2022	30	18 690,00 €	21 523,00 €	56 137,00 €	38%
2023	9	31 033,00 €	38 202,00 €	95 030,00 €	40%

Volumes des travaux et subventions



Travaux HT et subventions par communauté de communes pour 2023

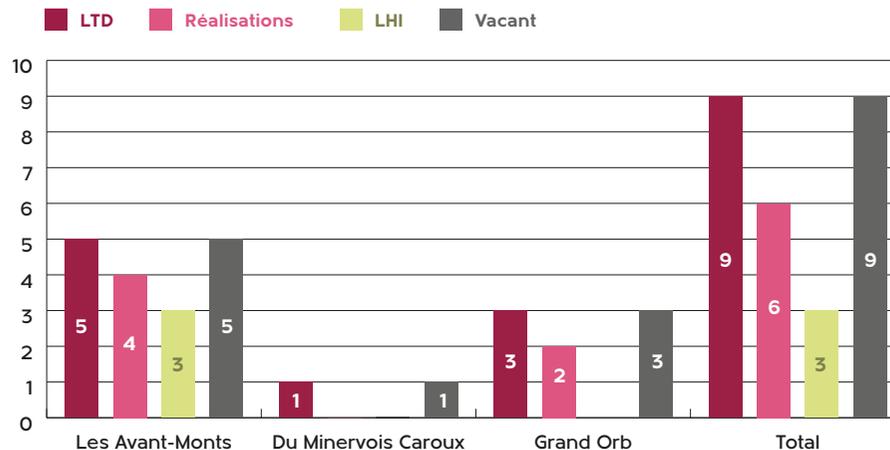
Les travaux de réhabilitation de logements locatifs ont été aidés à hauteur de 40 % en moyenne. Ce résultat est supérieur aux années antérieures, tout comme le montant de travaux et de subventions.

Année 2023

1 € de subvention → 2,48 € de travaux

Réalisation par type de dossier

Communautés de communes	Réalisation	LTD	LHI	Vacant
Les Avant-Monts	5	4	3	1
Du Minervois au Caroux	1			1
Grand Orb	3	2		2
Total	9	6	3	4

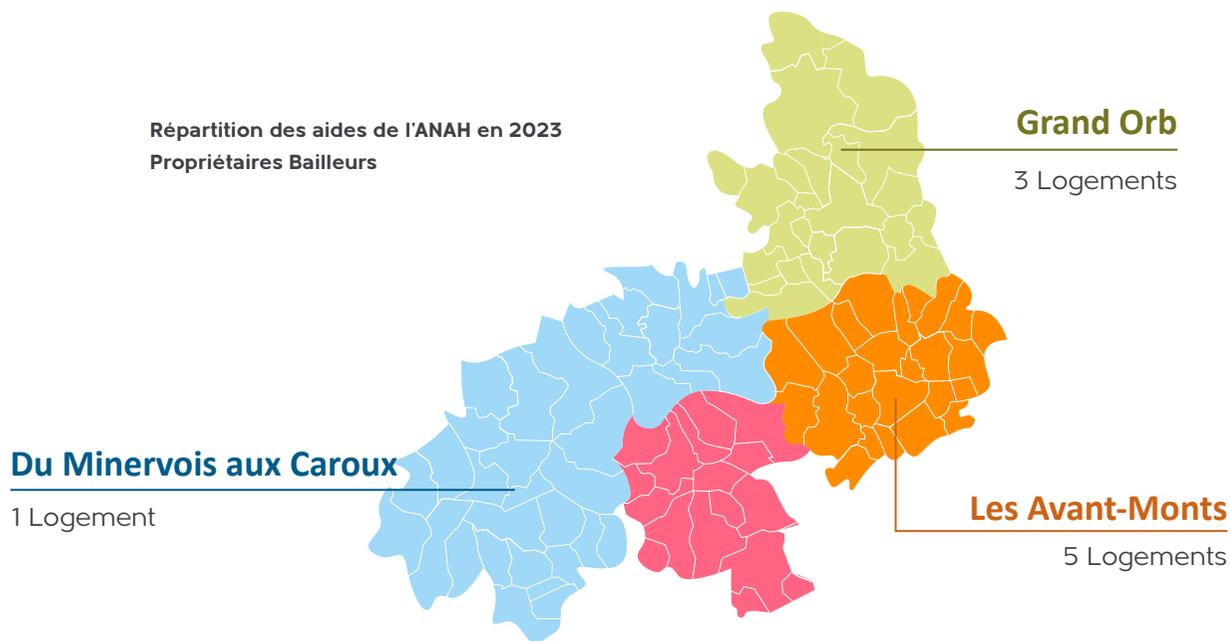


Répartition des aides de l'ANAH

Sur les 9 logements réhabilités :

- ▶ 6 logements réhabilités sont classés comme travaux lourds
- ▶ 3 logements sont classés en Lutte contre l'Habitat Indigne
- ▶ dont 4 logements vacants remis sur le marché.

Répartition des aides de l'ANAH en 2023
Propriétaires Bailleurs



2-6 TABLEAU SYNOPTIQUE « propriétaire bailleur »

Communautés de communes	Réalisation	Montant des subventions « ANAH »	Montant des travaux HT	Montant des subventions « CD34 »	Nombre de logements vacants remis sur le marché	Type de dossiers	
						LHI	LTD
Les Avant-Monts	5	144 539 €	517 260 €	32 877 €	1	3	4
Du Minervois au Caroux	3	19 500 €	77 870 €	6 000 €	2	0	2
Grand Orb	1	115 261 €	260 145 €	25 643 €	1	0	0
Total	9	279 300 €	855 275 €	64 520 €	4	3	6

Certains aspects de la réglementation ANAH peuvent représenter un frein pour les propriétaires bailleurs :

- ▶ Le montant du loyer conventionné par rapport au loyer libre ;
- ▶ Le gain énergétique de 35%, trop important à atteindre pour un logement occupé moyennement dégradé ;
- ▶ La rénovation partielle des logements représente souvent des travaux insuffisants pour constituer un dossier ANAH ;
- ▶ La possibilité de défiscaliser les revenus locatifs des logements conventionnés n'est pas encore perçue par les investisseurs comme un véritable bonus au-delà de la subvention ;
- ▶ L'obtention des devis et des prêts restent également un frein pour le passage à l'acte.

CHAPITRE 3

Bilan propriétaire occupant



3-1 OBJECTIFS « propriétaire occupant » 2022 - 2027

 OBJECTIFS CONVENTION	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
Nombre de logements PO	62	250	250	250	250	188	1250
- Dont LHI et TD	2	8	8	8	8	6	40
- Dont MaPrimeRénov' Sérénité	45	182	182	182	182	137	910
- Dont autonomie	15	60	60	60	60	45	300

3-2 CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

- ▶ Résidence principale ;
- ▶ Logement achevé depuis au moins 15 ans ;
- ▶ Ressources des occupants ;
- ▶ Logement n'ayant pas bénéficié d'autres financements de l'État (par exemple un prêt à taux 0% en cours ou octroyé il y a moins de 5 ans).

3-3 TYPES DE DOSSIER « propriétaire occupant »

- ▶ Habiter Mieux Sérénité (HMS).

▶ **Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI) ou Logement Très Dégradé (LTD)**

Pour les travaux lourds d'un logement indigne ou insalubre, le technicien habitat devra compléter une grille d'insalubrité ou de dégradation.

Si le coefficient obtenu est suffisant, un dossier sera constitué qui nécessitera bien souvent l'intervention d'un maître d'œuvre.

▶ **Autonomie**

Ce type de dossier doit comporter :

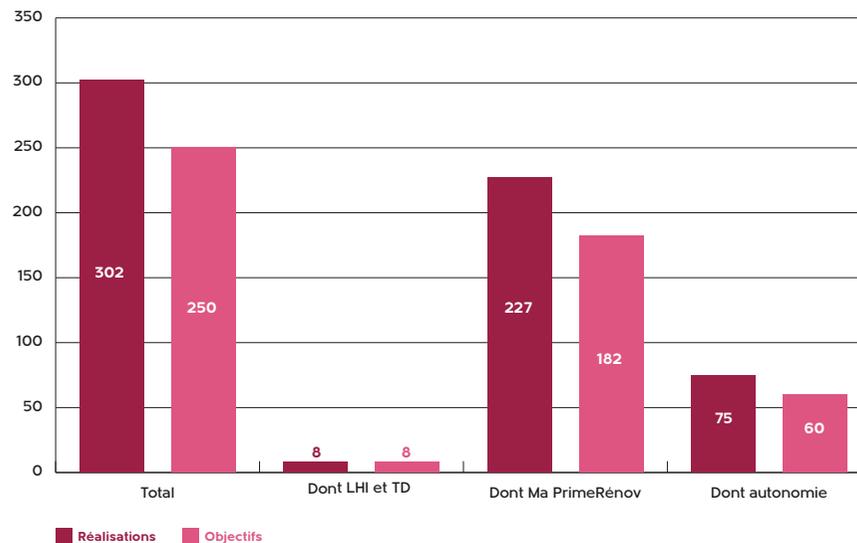
- ▶ Un justificatif de handicap (carte invalidité) ou de perte d'autonomie (évaluation mettant en évidence l'appartenance à un groupe
- ▶ iso-ressource (GIR) de niveau 1 à 6) ;
- ▶ Un rapport d'ergothérapeute qui comprend :
 - ▶ Une description sommaire des caractéristiques sociales du ménage ;
 - ▶ Une présentation des difficultés rencontrées par la (les) personne(s) dans son (leur) logement ;
 - ▶ Un diagnostic de l'état initial du logement ainsi que des équipements existants ;
 - ▶ Des préconisations de travaux permettant d'adapter le logement aux difficultés rencontrées par la ou les personne(s).

La Carsat peut cofinancer ce type de dossier.

DIFFÉRENTS TYPE DE DOSSIERS	
LTD	Logements très dégradés : projets de travaux lourds pour réhabiliter un logement très dégradé (voir grille)
LHI	Logement indigne : projets de travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat (insalubrité - péril - sécurité des personnes)
Autonomie	Adaptation des logements
MaPrimeRénov' Sérénité	Gain de 35% d'économies d'énergies

OBJECTIFS CONVENTION	OBJECTIFS	RÉALISATION
TOTAL	250	302
- Dont LHI et TD	8	8
- Dont MaPrimeRénov' Sérénité	182	227
- Dont autonomie	60	75

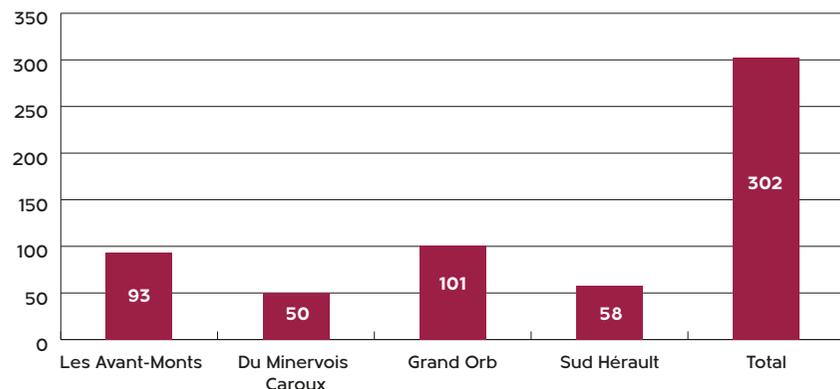
Résultats par type de dossiers



3-4 LES RÉSULTATS

13 Commissions Locales pour l'Amélioration de l'Habitat (CLAH) ont permis d'engager des subventions pour la rénovation de 302 logements. La majorité des demandeurs (83%) sont des propriétaires très modestes.

Nombre de dossiers par communauté de communes



Profil des ménages



Tous les objectifs pour l'année 2023 ont été dépassés.

Le territoire est toujours très fortement en demande d'aides pour la rénovation des résidences principales.

Le montant des subventions est très incitatif et contribue à la réalisation de dossiers.

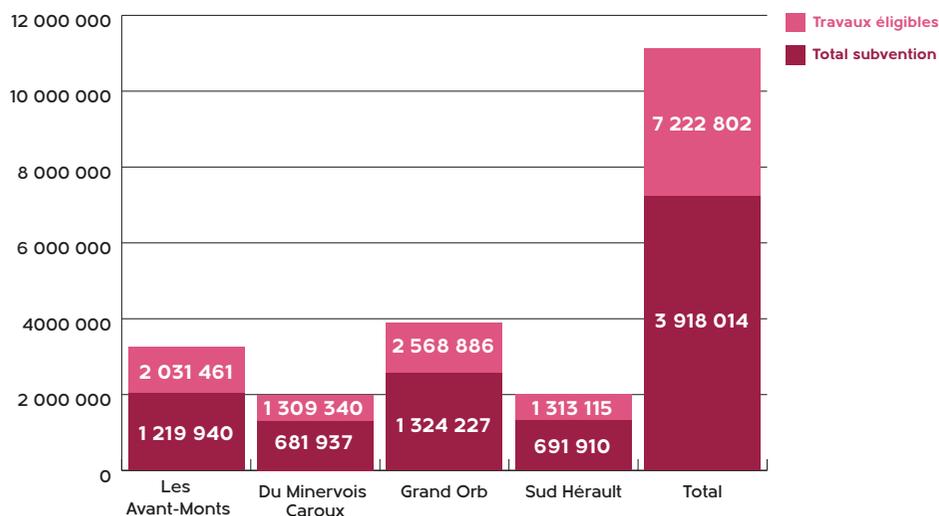
Le Pays Haut Languedoc et Vignobles reste un important partenaire de l'ANAH sur le département. Les résultats du Pays concourent à 1/3 des réalisations sur le territoire délégataire du Conseil départemental de l'Hérault.

3-5 IMPACT ÉCONOMIQUE

Sur les 302 logements réhabilités, 235 ont bénéficié de travaux visant à améliorer de plus de 35% les performances énergétiques du logement avec au minimum une étiquette "D" après travaux.

Années	Nombre de logements	Moyenne subventions «ANAH» totales/Logt	Moyenne subventions «ANAH» + département/Logt	Moyenne travaux HT/Logt	Moyenne du taux de subvention total
2021	220	9 478 €	10 648 €	17 043 €	62%
2022	238	10 772 €	12 216 €	23 671 €	51%
2023	302	11 376 €	12 973 €	23 916 €	54%

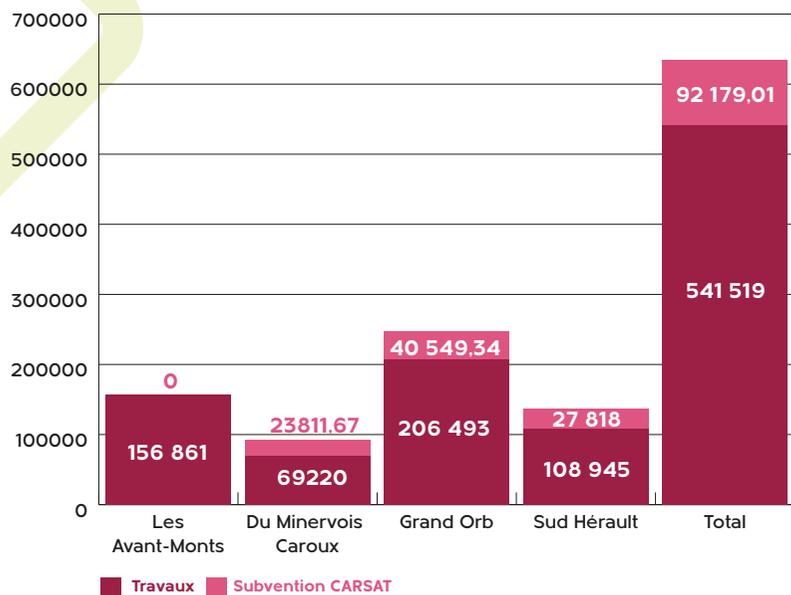
Impact économique



Communautés de communes	Montant des subventions «ANAH»	Montant des subventions «CD34»	Total des subventions	Travaux Eligibles
Les Avant-Monts	1 077 945 €	141 995 €	1 219 940 €	2 031 461 €
Du Minervois au Caroux	598 822 €	83 115 €	681 937 €	1 309 340 €
Grand Orb	1 146 859 €	177 368 €	1 324 227 €	2 568 886 €
Sud Hérault	612 163 €	79 747 €	691 910 €	1 313 115 €
Total	3 435 789 €	482 225 €	3 918 014 €	7 222 802 €

Dossiers complémentaires CARSAT

Répartition des aides de l'ANAH en 2023 par type de dossiers Propriétaire occupant



Année 2023

1 € de subvention → 1,84 € de travaux

Répartitions des aides de l'ANAH

- ▶ 8 logements réhabilités en travaux lourds & LHI s'inscrivent dans la lutte contre l'habitat indigne ;
- ▶ 234 logements réhabilités sur 302 s'inscrivent dans la lutte de la précarité énergétique suite au gain énergétique de 35% après travaux ;
- ▶ 83% des rénovations de logements concernent des propriétaires très modestes ;
- ▶ 75 dossiers soit 24% des dossiers concernent l'adaptation des logements pour les personnes en perte d'autonomie ;
- ▶ 40 dossiers ont fait l'objet d'une aide de la Carsat.

3-6 TABLEAU SYNOPTIQUE « propriétaire occupant »

Communautés de communes	TM	M	Total PO	Subventions ANAH	Travaux éligibles	LHI	Logements très dégradés	Logements PO autonomie	CD34	CARSAT	CHQ GRD ORB
Les Avant- Monts	76	17	93	1 077 945 €	2 031 461 €	0	0	20	141 995 €	0 €	0
Du Minervois au Caroux	42	8	50	598 822 €	1 309 340 €	1	0	14	83 115 €	28 811,67 €	0
Grand Orb	80	21	101	1 146 859 €	2 568 886 €	4	3	23	177 368 €	40 549 €	28 000 €
Sud Hérault	54	4	58	612 163 €	1 313 115 €	0	0	18	79 747 €	27 818 €	0
TOTAL	252	50	302	3 435 789 €	7 222 802 €	5	3	75	482 225 €	92 179,01 €	28 000 €

CHAPITRE 4

Synthèse des résultats du PIG - 2022-2027 (2023) PB et PO



Synthèse des résultats du FIG - ANNÉE 2023

Du Minervois au Caroux

	2023	2007 - 2023
Propriétaires occupants	50	886
Propriétaires bailleurs	1	175

Technicien

Yohann MERRIEN
06 83 96 26 86
yohann.merrien@payshlv.com

Grand Orb

	2023	2007 - 2023
Propriétaires occupants	101	884
Propriétaires bailleurs	3	170

Technicienne

Audrey RAYET
06 85 76 16 31
audreyrayet@payshlv.com

Les Avant-Monts

	2023	2007 - 2023
Propriétaires occupants	93	823
Propriétaires bailleurs	5	90

Technicien

David THIÉBAULT
06 84 55 04 95
david.thiebault@payshlv.com

Sud Hérault

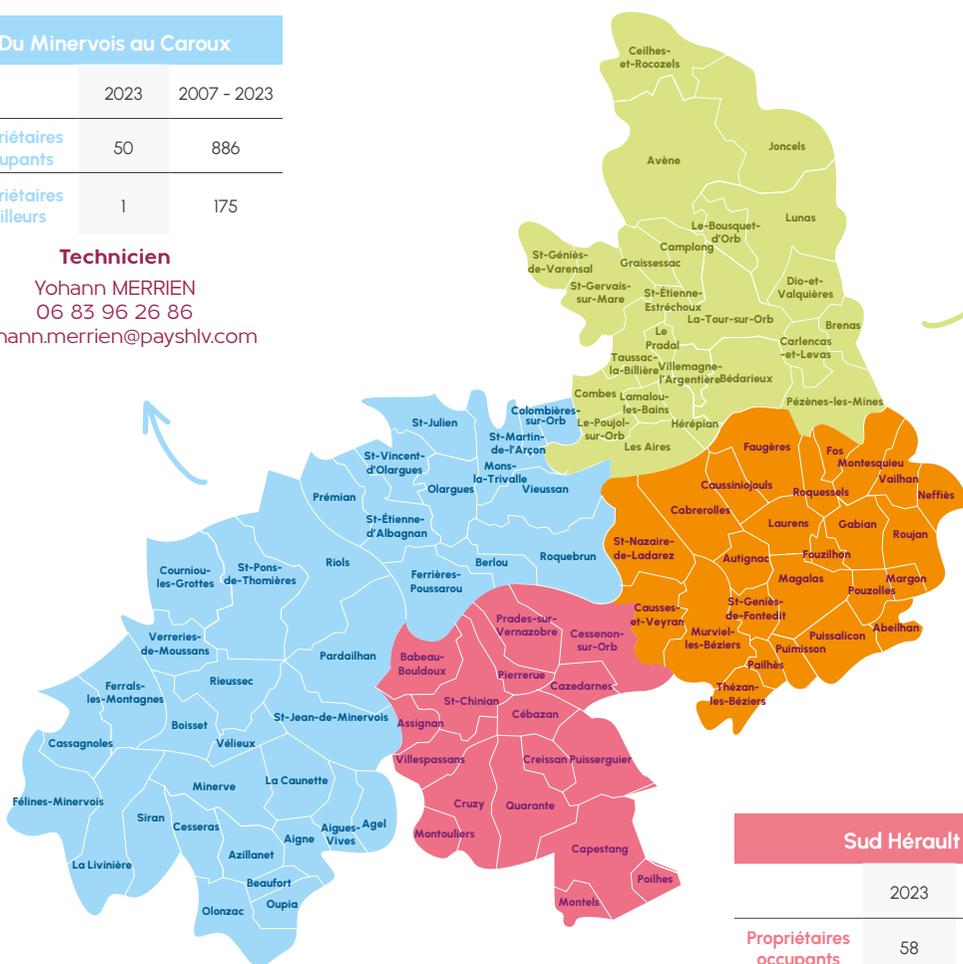
	2023	2007 - 2023
Propriétaires occupants	58	908
Propriétaires bailleurs	0	106

Technicienne

Élise DEL-BIANCO
06 32 65 75 34
elise.delbianco@payshlv.com

Total 2023

302 logements « Propriétaire Occupant »
9 logements « Propriétaire Bailleur »



CHAPITRE 5

Résultats de la politique Habitat depuis 2007



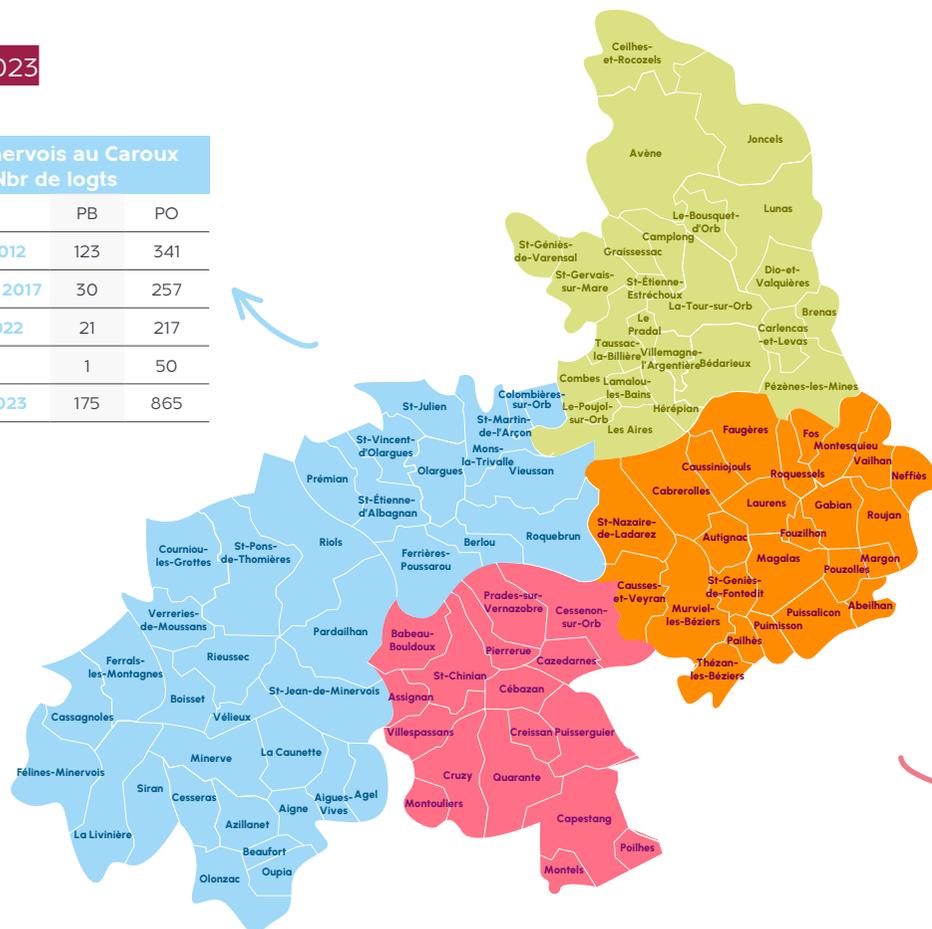
5-1 BILAN DES LOGEMENTS RÉNOVÉS 2007 - 2023

Année 2023							
	Communautés de communes	Logements	Travaux éligibles (hors honoraires)	Subventions «ANAH» et prime «FART»	Subventions Conseil Départemental	Subventions Région	Subventions «ANAH», Département, Région
Propriétaire bailleur	Les Avant-Monts	5	855 275 €	279 300 €	64 520 €	0 €	343 820 €
	Du Minervois au Caroux	1					
	Grand Orb	3					
	Sud Hérault	0					
	TOTAL	9					
Propriétaire occupant	Les Avant-Monts	93	7 222 805 €	3 435 789 €	482 255 €	0 €	3 918 014 €
	Du Minervois au Caroux	50					
	Grand Orb	101					
	Sud Hérault	58					
	TOTAL	302					
TOTAL GÉNÉRAL ANNÉE 2023		311	7 740 062 €	3 695 589 €	540 745 €	0 €	4 261 834
	Programmes	Logements	Travaux éligibles (hors honoraires)	Subventions «ANAH» et prime «FART»	Subventions Conseil Départemental	Subventions Région	Subventions «ANAH», Département, Région
	TOTAL GÉNÉRAL OPAH-RR 2007-2012	1198	20 601 756 €	6 069 940 €	426 238€	750 746 €	7 246 924 €
	TOTAL GÉNÉRAL PIG 1 2012-2017	963	17 734 661 €	8 049 890 €	1 281 858 €	519 791 €	9 331 748 €
	TOTAL GÉNÉRAL PIG 2 2022-2027, 2023 INCLUS	1409	27 579 593 €	12 321 162 €	1 636 521 €	0 €	13 957 683 €
	TOTAL GÉNÉRAL DE 2007 À 2023	3 881	65 916 010 €	26 440 992 €	3 344 617 €	1 270 537 €	35 317 980 €

5-2 EN SYNTHÈSE DE 2007 À 2023

Du Minervois au Caroux Nbr de logts		
	PB	PO
2007 - 2012	123	341
2012 - oct. 2017	30	257
2017 - 2022	21	217
2023	1	50
2007 - 2023	175	865

Logements de 2007 à 2023	
PB	535
PO	3 346
Total	3 881



Grand Orb - Nbr de logts		
	PB	PO
2007 - 2012	80	166
2012 - oct. 2017	41	160
2017 - 2022	46	457
2023	3	101
2007-2023	170	884

Les Avant-Monts Nbr de logts		
	PB	PO
2007 - 2012	39	141
2012 - oct. 2017	16	199
2017 - 2022	30	390
2023	5	93
2007 - 2023	90	823

Sud Hérault - Nbr de logts		
	PB	PO
2007 - 2012	75	233
2012 - oct. 2017	17	243
2017 - 2022	14	374
2023	0	58
2007 - 2023	106	908

SYNTHÈSE 2023

Dossiers	Réalisations	Objectifs	Subventions	Travaux HT avec honoraires
Propriétaires Bailleurs	9 logements	20	343 820 €	855 275 €
Propriétaires Occupants	302 logements	250	3 918 014 €	7 222 802 €
Opérations Façades	24 Façades	-	86 607 €	288 305 €

CONCLUSION :

ANNÉE 2023				
Dossiers	Réalisations	Objectifs	Subventions	Travaux éligibles
Propriétaire bailleurs	9	20	343 820 €	855 275 €
Propriétaires occupants	302	250	3 918 044 €	7 222 802 €
Opérations façades	24	-	86 607 €	288 305 €

Logements de 2007 à 2023	
PB	535
PO	3 346

Depuis le début de la politique de l'habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles :

2022 → 1 € de subvention → 5,04 € de travaux

ANNÉES 2007-2023			
Dossiers	Réalisations	Subventions ANAH + FART + CD34	Travaux
Propriétaires Bailleurs	535 logements	36 166 687 €	75 934 710 €
Propriétaires Occupants	3 346 logements		
Opérations façades		Subvention	Travaux
Façades prévues	553 façades	1 142 789 €	5 693 649 €

PIG 2022-2027			
Dossiers	Réalisations	Subventions ANAH + FART + CD34	Travaux
Propriétaires Bailleurs	9 logements	343 820 €	855 275 €
Propriétaires Occupants	302 logements	3 918 044 €	7 222 802 €

CHAPITRE 6

La communication



Plusieurs actions de communication ont eu lieu afin de diffuser l'information relative à notre nouvelle opération de l'habitat : le Programme d'Intérêt Général (PIG).

▶ **Dépliants et affiches**

Des dépliants ont été imprimés et distribués dans les Mairies, les agences immobilières et dans les offices notariaux (cf. annexe).

▶ **Articles de presse**

Des articles dans les journaux locaux, bulletins municipaux, intercommunaux ont permis de diffuser l'information de façon régulière (cf. annexe).

▶ **Panneaux**

Des panneaux d'information « HABITER AU PAYS » ont été imprimés et sont apposés sur les immeubles rénovés.

▶ **Encart dans les bulletins municipaux**

Plusieurs communes ou communautés de communes ont communiqué sur le Programme d'Intérêt Général (PIG) (cf. annexe).

▶ **Carte du Pays**

La carte du Pays a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des habitants du territoire.

▶ **Communication institutionnelle**

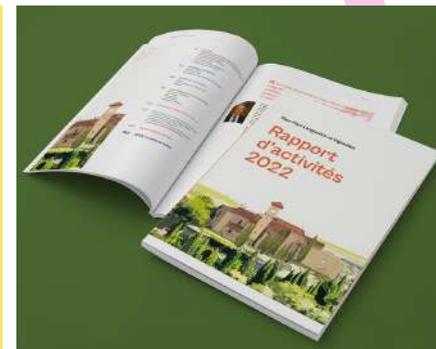
Bilan d'activités du Pays envoyé à toutes les communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles, Communautés de Communes, Conseil Départemental, Conseil Régional, État - Site internet.

▶ **Courrier**

Envoi d'un courrier d'information à tous les propriétaires de logements vacants du territoire.

▶ **Mailing**

Envoi de mail aux copropriétés et agences immobilières du territoire afin de les informer sur les possibilités d'accompagnement technique et financier.



CHAPITRE 7

Les actions d'accompagnement



7-1 ACTION N°1 : VOLET PATRIMONIAL DE L'OPÉRATION FAÇADES « Colorons le Pays »

En parallèle du PIG, l'opération façades « Colorons le Pays » se poursuit avec un fonds d'aide au ravalement. Cette action vise à l'embellissement du cadre de vie et à la préservation du patrimoine local.

Partenaires : Conseil Départemental - Communautés de communes - CAUE - Fondation du Patrimoine.

Année 2023

L'ensemble du territoire est concerné par cette opération optionnelle. Les résultats sont en progression par rapport à 2018. La part de propriétaires occupants bénéficiaires d'une majoration de subvention est substantielle.

24 façades prévues (17 dossiers)

- 86 607 € de subventions
- 288 305 € de travaux.

Statut des demandeurs

Les réalisations des 24 façades sont portées par :

- 8 propriétaires occupants,
- 5 propriétaires bailleurs,
- 4 propriétaires de résidences secondaires.

1 € de subvention pour 3.32 € de Travaux

Ratio diagnostics/dossiers

17 dossiers ont été déposés en 2023 suite aux 60 diagnostics. Cela correspond à la réalisation de 3 diagnostics pour 1 dossier déposé. Ce ratio est en diminution.

Collectivités	Nombre de façades prévues	Montant subventions	Montant travaux HT
Les Avant-Monts	9	44 331 €	123 877 €
Du Minervois au Caroux	6	14 380 €	72 620 €
Grand Orb	1	3 863 €	13 823 €
Sud Hérault	8	24 033 €	77 985 €
Total 2023	24	86 607 €	288 305 €

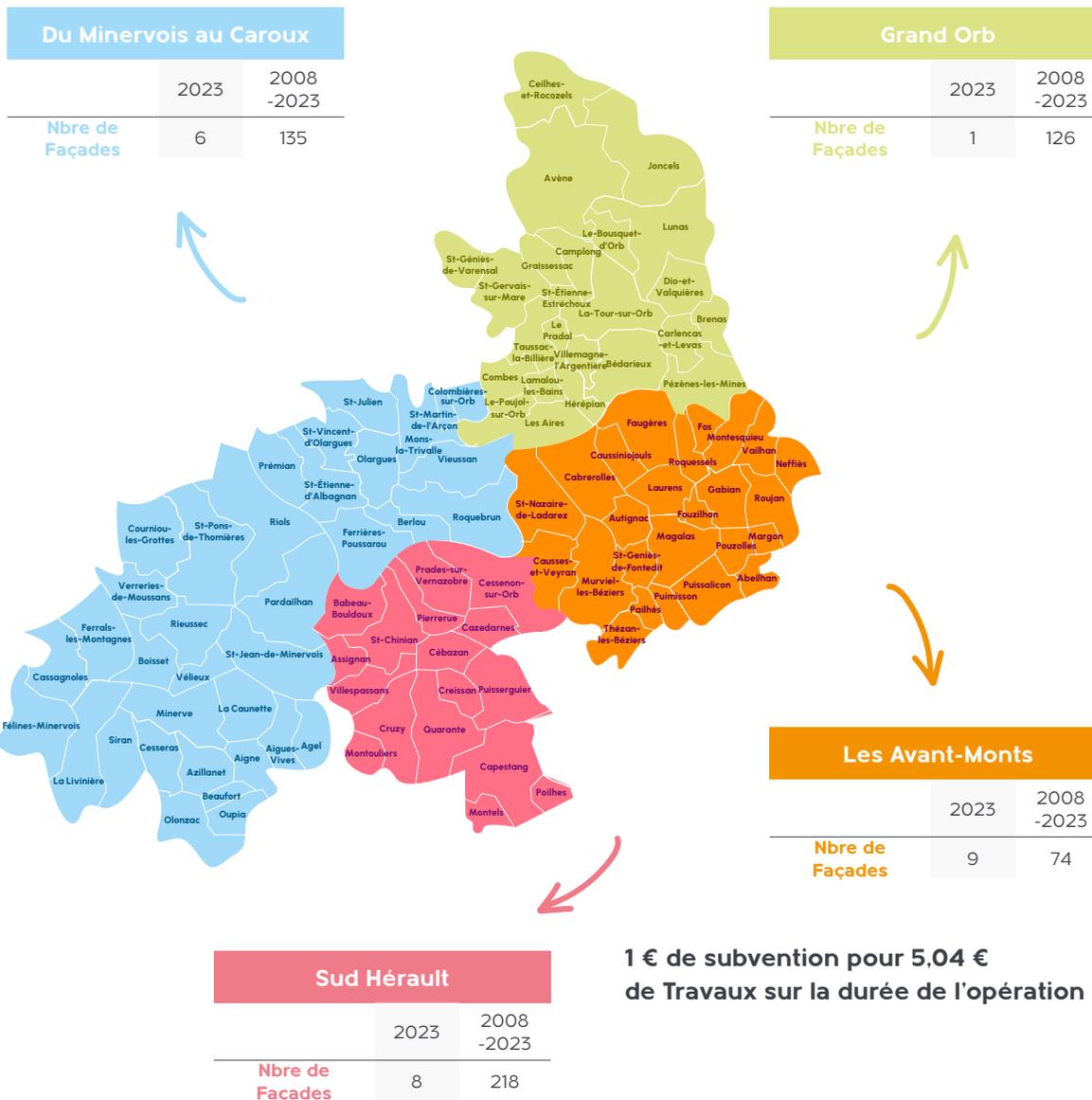
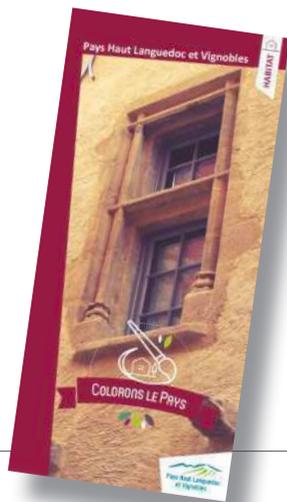
Collectivités	Nombre de diagnostics	Nombre de façades	Orientation Fondation du Patrimoine
Les Avant-Monts	24	42	7
Du Minervois au Caroux	18	38	3
Grand Orb	8	17	0
Sud Hérault	10	10	4
Total 2023	60	107	14

Collectivités	PO	PB	Résidences secondaires	Logement Commercial	Copropriété
Les Avant-Monts	4	1	1	-	-
Du Minervois au Caroux	1	2	1	-	-
Grand Orb	-	-	1	-	-
Sud Hérault	3	2	1	-	-
Total 2023	8	5	4	-	-

Bilan 2008 / 2023

Après 15 ans de fonctionnement, certains périmètres d'intervention ont été modifiés de façon à élargir la zone opérationnelle et d'intervenir sur d'autres quartiers ou axes principaux présentant un intérêt particulier pour la mise en valeur des centres anciens.

Collectivités	Nombre de façades prévues	Montants subventions	Montant travaux H.T.
Les Avant-Monts	74	199 967 €	801 728 €
Du Minervois au Caroux	135	206 311 €	1 040 138 €
Grand Orb	126	256 563 €	1 385 026 €
Sud Hérault	218	479 948 €	2 452 934 €
Total 2008/2023	553	1 142 789 €	5 693 649 €



1 € de subvention pour 5,04 € de Travaux sur la durée de l'opération

CONSEIL ARCHITECTURAL

Depuis 2009, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour un accompagnement architectural sur plusieurs actions. De ce partenariat est née la proposition du CAUE de réaliser une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois pour faire du conseil architectural auprès des particuliers. Ce conseil vient appuyer différentes actions portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, notamment :

- ▶ le P.I.G. (Programme d'Intérêt Général) ;
- ▶ l'Opération façades ;
- ▶ l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » ;
- ▶ le Pays d'art et d'histoire.

Sur 2023, au total 6 conseils ont été dispensés :

3 conseils donnés à la permanence de St-Chinian pour les pétitionnaires des communes suivantes :

- ▶ Olonzac - Transformation d'un local en auto-école.
- ▶ Prades-sur-Vernazobre - Plusieurs projets de rénovation : une résidence principale sur 3 niveaux, une maison de 75m2, création d'un espace extérieur.
- ▶ Agel - Conseils pour la construction de deux gîtes en vue de les louer.

2 conseils donnés par e-mail et téléphone pour les pétitionnaires des communes suivantes :

- ▶ Magalas - Reconversion d'une bergerie en habitation.
- ▶ Ferrals-les-Montagnes : Conseils communiqués pour une DP.

1 conseil donné lors de la permanence de Béziers concernant les communes du PHLV :

- ▶ Hérépian - Faisabilité d'une construction neuve.

Communauté de communes	Conseils architecturaux	Conseil paysage	Conseil par mail
Les Avant-Monts	-	-	1
Du Minervoise au Caroux	2	-	1
Grand Orb	1	-	-
Sud Hérault	1	-	-
Total	4	-	2



7-2 ACTION N°2 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

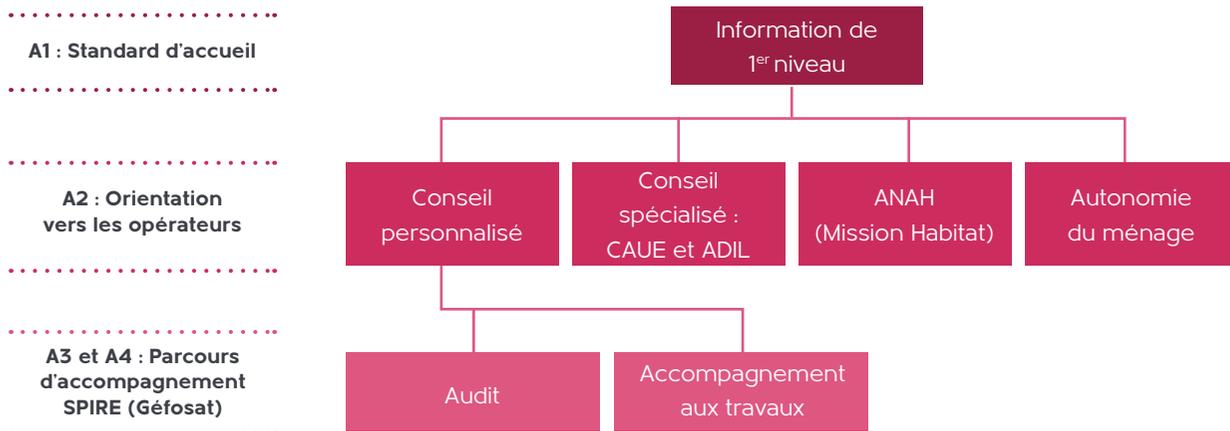
Pour l'année 2023 du Programme d'Intérêt Général 2022-2027, les travaux liés aux économies d'énergie ont permis de réaliser la rénovation de 234 logements sur le territoire :

Communautés de communes	Nombre de dossiers	Surfaces (m ²)	Gain énergétique moyen	Économie d'énergie EP* (kWh/an)
Du Minervois au Caroux	37	5 389	47%	855 379
Grand Orb	79	9 086	50%	1 390 094
Les Avant-Monts	78	8 924	57%	1 092 809
Sud Hérault	40	5 120	52%	780 875
TOTAL	234	28 519	52%	4 149 157

Cet impact annuel renforce celui des précédentes années et des programmes TEPCV, CEE TEPCV et FEDER-ATI qui ont permis de réduire au total les consommations d'énergie de plus de 4 Gwt/an sur le territoire.



71 Vitrine et espace de conseil du Guichet Rénov'Occitanie du PHLV ©A.Boisard



Répartition territoriale des actes A1 et A2

En 2023, ce sont 1 557 actes qui ont été enregistrés conformément à la définition issue du guide des actes métiers du programme SARE « Service d'accompagnement à la rénovation énergétique » :

Actes 2023	A1 : Information de premier niveau	A2 : Conseil personnalisé	A3 : Réalisation d'audits énergétiques	A4/A4 bis : Accompagnement pour la réalisation de travaux*
Du Minervois au Caroux	249	59	17	5
Grand Orb	370	124	30	10
Les Avant-Monts	263	74	20	7
Sud Hérault	231	72	20	3
Hors Pays HLV	3	-	-	-
TOTAL	1 116	329	87	25
<i>Objectifs prévisionnels</i>	1 200	450	70	30

Le Guichet Rénov'Occitanie accompagne également les copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique. Dans ce cadre cinq copropriétés sont suivies dans le cadre des accompagnements réalisés pour la mise en oeuvre des audits (phase 1) et des AMO travaux (phase 2) mandatés par l'AREC :

Nom de la copropriété	Commune	Nombre de lot	Vote AG A3	Phase 1 : Restitution audit	Vote AG A4	Phase 2 : Signature A4
Clair Logis	Bédarieux	32	12/10/2021	29/10/2022	22/09/2022	19/12/2022
Le Pascal	Lamalou-les-Bains	10	16/05/2022	En cours	-	-
Horts et Prats	Lamalou-les-Bains	20	14/06/2022	En cours	-	-
Les Rives d'Orb	Bédarieux	32	21/09/2023	En cours	-	-
Général de Gaulle	Lamalou-les-Bains	17	En cours	-	-	-

Animation de la dynamique territoriale

Le Guichet Rénov'Occitanie organise également durant l'année de nombreux événements, rencontres et actions à destination des particuliers et des acteurs associés.

Les Nuits de la Réno

Durant cette soirée, le conseiller en rénovation énergétique propose un parcours d'observation dans les rues de la commune avec une caméra thermique afin de visualiser les déperditions de chaleur des logements. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une analyse thermique gratuite afin d'identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie.

→ Trois dates ont été programmées sur le territoire réunissant au total une trentaine de personnes : Puimisson le 17 janvier 2023 (13 participants), Cesseras le 31 janvier 2023 (8 participants) et La Tour-sur-Orb le 15 février 2023 (10 participants).



71 Nuit de la Réno à La Tour-sur-Orb le 15 février 2023



Les visites de maison exemplaire

Le guichet Rénov'Occitanie propose aux particuliers d'aller à la rencontre des propriétaires d'une maison ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique. La visite est gratuite et ouverte à tous afin de découvrir le parcours de rénovation de ce logement pour réaliser des économies d'énergie performantes.

→ Deux dates ont été programmées et ont réuni une vingtaine de personnes : Cessenon-sur-Orb le 3 mai 2023 (10 participants) et Magalas le 14 décembre 2023 (8 participants).



71 Visite de site à Cessenon-sur-Orb le 3 mai 2023

Les manifestations locales

Cette année, le Guichet Rénov'Occitanie a tenu un stand d'information lors de l'estivale de la Bio du CIVAM Bio 34 qui s'est déroulé à Villemagne l'Argentière le mardi 15 août 2023.



Les Apéros Réno et Énergie-Climat

Ce moment convivial à destination des professionnels TPE-PME et des artisans de la rénovation énergétique est l'occasion de présenter l'évolution des différents dispositifs d'aide qui peuvent être mobilisés et de présenter l'accompagnement délivré par Rénov'Occitanie.

→ Un rendez-vous a été programmé en partenariat avec la CAPEB auprès des artisans et deux autres en partenariat avec la CCI et CMA auprès des TPE/PME mobilisant au total près d'une trentaine de professionnels : Bédarieux le 1er mars 2023 (5 participants), Saint-Chinian le 15 mars 2023 (16 participants) et Olonzac le 16 juin 2023 (8 participants).



71 Apéro Réno à Olonzac le 16 juin 2023



Communication et relais locaux

La communication du Guichet Rénov'Occitanie fait également l'objet de nombreux articles presse, publications Facebook et du ravitaillement des supports diffusés dans un réseau de 42 points relais sur le territoire auprès des mairies.

Face à l'augmentation des situations de fraudes et d'arnaques à la rénovation énergétique une affiche a également été réalisée et partagée afin de diffuser les messages de prévention pour se prémunir contre les fraudes.



7-3 ACTION N°3 : ACTIONS SOCIALES

7-3-1 La fondation Abbé Pierre

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a conventionné avec la fondation Abbé Pierre afin de permettre aux propriétaires occupants en situation d'urgence et de grande précarité de bénéficier d'une aide complémentaire. Pas de dossier en 2023.

7-3-2 Le Contrat Local de Santé (CLS)

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles porte un Contrat Local de Santé qui porte sur 3 axes :

1. Améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux soins urgents ;
2. Faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité ;
3. Développer des comportements et des environnements favorables à la santé.

Les axes de travail du Programme d'Intérêt Général viennent croiser ceux du Contrat Local de Santé en ce qui concerne l'axe 1 et 2.

Les dossiers «autonomie» concernent l'adaptation du logement pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie et s'inscrivent dans l'axe 2 « Faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité» tout comme les dossiers lutte contre la précarité énergétique ou contre l'habitat indécents/insalubre qui s'inscrivent dans l'axe 3 «Développer des comportements et des environnements favorables à la santé».

En 2018, les liens entre ces deux dispositifs ont été renforcés autour de deux actions telles que l'évaluation du risque radon dans l'habitat et l'accompagnement des personnes retraitées (GIR 5 et 6) de la CARSAT pour la constitution de dossier de demande de subvention. Ces deux actions complémentaires portées par la mission habitat ont été validées par le comité syndical du Pays et ont été mises en œuvre en 2019.

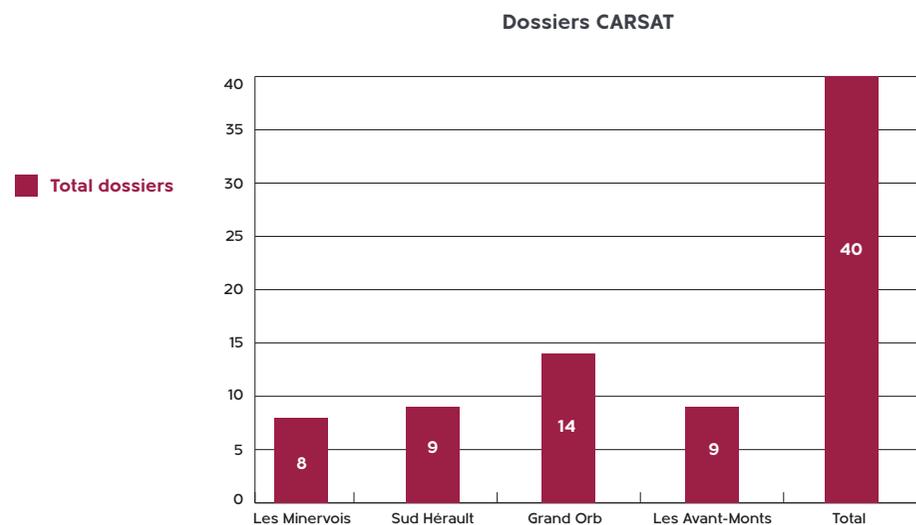
7-3-3 Chèque Grand Orb

La communauté de communes a souhaité aider les logements de propriétaires occupants très modestes dont l'étiquette énergétique est en F ou G. Aide forfaitaire de 1000€. 28 dossiers ont été aidés en 2023.

Communes	Nombre de logements	Montant des aides
Bédarieux	5	5 000 €
Hérepian	4	4 000 €
Le Bousquet d'Orb	2	2 000 €
Lamalou-les-Bains	2	2 000 €
Camplong	1	1 000 €
Ceilhes-et-Rocozels	2	2 000 €
Graissessac	2	2 000 €
Joncels	2	2 000 €
La Boissière	1	1 000 €
La-Tour-sur-Orb	4	4 000 €
Saint-Étienne-Estréchoux	3	3 000 €
TOTAL	28	28 000 €

7-3-4 Dossiers CARSAT

Communautés de communes	Très modeste	Modeste	Sans co-financement ANAH	Total dossier	Co-financement ANAH	Travaux	Dossiers Autonomie	Dossiers Energies	Co-financement CD-34	Subvention CARSAT
Du Minervois au Caroux	4	1	3	8	38 832 €	69 220 €	3	5	18 449 €	23 811,67 €
Sud Hérault	5	0	4	9	58 502 €	108 945 €	3	6	7 718 €	27 818 €
Grand-Orb	11	2	1	14	113 669 €	206 493 €	6	8	18 141 €	40 549,34 €
Les Avant-Monts	7	0	2	9	87 154 €	156 861 €	0	9	0	0
Total	27	3	10	40	298 157 €	541 519 €	12	28	44 308 €	92 179,01 €



7-3-5 Contrat de ville

La mission habitat a été associée à l'élaboration du contrat de ville de Bédarieux.

7-3-6 Cellule Locale Habitat Indigne

Le Pays a organisé et animé trois Cellules Locales d'Habitat Insalubre (CLHI) qui s'inscrivent dans le Plan Départemental de Lutte contre le Logement Insalubre (PDLHI).

- ▶ le 04 avril 23
- ▶ le 11 juillet 23
- ▶ le 21 novembre 23

La CAF, le Département de l'Hérault (travailleurs sociaux et service habitat logement), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM), l'Agence Régionale de Santé (ARS) ainsi que les communes engagées dans le permis de louer participent à ces réunions. Ces instances permettent d'examiner des situations singulières qui ne trouvent pas toujours de solutions dans les procédures classiques. Les situations sont amenées par les travailleurs sociaux ou l'équipe habitat du Pays. Au cours de ces CLHI, toutes les situations peuvent être évoquées selon leur particularité.

Le 15 décembre 23 un comité de pilotage du PDLHI a permis de procéder aux signatures des conventions tripartites entre les 4 communautés de communes du Pays, la CAF et la DDTM. Ces conventions permettent de porter à la connaissance des communautés de communes engagées dans le permis de louer les ouvertures de droits CAF ,dans les périmètres des permis de louer et, de recouper avec les demandes de mise en location.

7-3-7 Action non décence

Depuis le 6 janvier 2023, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a mis en place la plateforme Histologe pour faciliter les signalements de logements non-décents. Les signalements peuvent être faits par les locataires ou tous les entrants à domicile.

Des réunions de présentation de la plateforme et de la mission non décence ont été réalisées dans les communautés de communes :

- le 15 mai à la communauté de communes des Les Avant-Monts & le 12/06 à la communauté de communes de Sud Hérault.
- 68 signalements ont été déposés entre le 6 janvier et le 30 novembre 2023 ce qui a généré 59 visites.

Suite à une visite des services du Pays pour qualifier l'état du logement une procédure peut être mise en place avec la Caf si le bailleur ne réalise pas les travaux. Cette procédure peut se cumuler avec une mise en sécurité et arrêté d'insalubrité selon les cas. Le Pays a conventionné avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de l'action non décence et a pour objectif la réalisation de 40 visites annuelles. Cette année, 59 visites ont été réalisées dont 50 dans le cadre de la convention avec la CAF.

- ▶ 68 signalements ont été réalisés cette année sur le territoire du Pays ce qui a conduit à 59 visites et le classement de 59 logements qualifiés non décents pour la période du 06/01/23 au 30/11/23 ;
- ▶ 9 logements sortent du champ d'intervention de la CAF ;
- ▶ 28 situations sont classées (travaux réalisés ou déménagements) ;
- ▶ 17 situations avec suspension des droits en attendant que les bailleurs régularisent la situation ;
- ▶ 11 dossiers en cours (période amiable en attente de travaux) ;
- ▶ 17 situations ont été portées à la connaissance de l'ARS ;
- ▶ 30 situations ont été portées à la connaissance des mairies pour des questions de mise en sécurité.

Communautés de Communes	Nombre de signalements	Nombre de visites	Nombre de dossiers «non décents» ou «insalubres»	Nombre de dossiers non classés
Sud Hérault	15	15	15	7
Du Minervois au Caroux	8	8	8	3
Grand Orb	24	24	24	12
Les Avant-Monts	12	12	12	6
Total	59	59	59	28

7-4 ACTION N°4 : DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE LOCATIVE PUBLIQUE

Ces opérations font appel à des financements PALULOS et Hérault Énergie.

Les communes possèdent pour la plupart d'entre elles des logements communaux existants ou un patrimoine à reconvertir en logements qui donnent lieu à des études PALULOS. Les travaux de mises aux normes sont réalisables avec une aide PALULOS. Par contre, les travaux lourds sont insuffisamment financés et les communes ne sont pas en mesure de concrétiser leur projet.

PALULOS : logement existant à réhabiliter regroupant des aides de l'État, de la Région et du Conseil Départemental.

HÉRAULT ÉNERGIE : pour des travaux d'isolation ou de régulation de chauffage.

SUBVENTIONS LOGEMENTS COMMUNAUX - PALULOS		
D.D.T.M. - ÉTAT	Conseil Départemental	Région
10% de 13 000€ TTC soit 1 300€/logt : communes de plus de 5 000 hab. 25% de 13 000€ TTC soit 3 250€/logt : communes de moins de 5 000 hab	Communes de -5000hab 20% des travaux HT Aide plafonnée à 6 000€/logt 30% du montant des travaux HT Aide plafonnée à 2 000€/logt	25% des 20 000 € HT de travaux Aide plafonnée à 5 000€ + 2000€ si conventionnement
Aides complémentaires : HÉRAULT ÉNERGIE		
Nature des travaux : toiture - Plafond des travaux : 10 000 € HT - Aide : 70% Nature des travaux : huisseries - Plafond des travaux : 10 000 € HT - Aide : 60%		

Le Pays peut apporter des informations aux communes intéressées et les orienter dans leur démarche.

En 2023, accompagnement des communes de :

- Causses-et-Veyran
- Aigues-Vives
- Agel
- Pézènes-les-Mines
- Cesseroas

qui ont fait appel au Pays pour des projets de réhabilitation de logements communaux.

7-5 ACTION N°5 : VOLET JURIDIQUE PARTENARIAT AVEC L'ADIL

Le partenariat avec l'ADIL

Qu'est-ce qu'une ADIL ? Créées à l'initiative du département et de l'État, les ADIL, associations loi 1901, sont agréées dans le cadre de l'article L.366-1 du CCH (Code de la Construction et de l'Habitation), qui définit leurs missions, notamment celles d'information et de conseil auprès du public.

Le partenariat ADIL / Pays permet d'orienter les personnes vers un conseil juridique dans le cadre de la mission d'accueil du Guichet Unique Renov'Occitanie et dans le cadre de l'action non-décence portée en partenariat avec la CAF.

En 2023, ce sont 344 informations / consultations qui ont pu être dispensées aux habitants du Pays par l'ADIL.

Les consultants du Pays sont majoritairement locataires du parc privé (55,8%), en augmentation par rapport à 2022 où ils représentaient 47,2% de l'ensemble des consultants. Ils sont salariés du secteur privé (56,7%) et dans la tranche d'âge des 40 à 49 ans (37,8%).



Quatre types d'accueil pour répondre aux besoins des habitants



Une plage de rendez-vous téléphoniques dédiée aux habitants du Pays Haut Languedoc et Vignobles



Une réception sur rendez-vous dans le bureau à Béziers 173 avenue du Maréchal Foch (à l'Hôtel du Département)



Une permanence téléphonique pour un accès direct à un juriste du lundi au vendredi



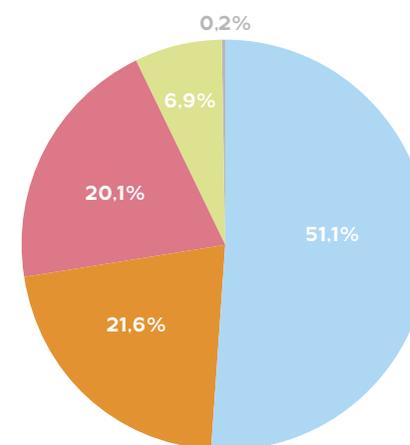
Un service de réponse aux questions locatives par mail à partir d'un formulaire spécifique

Les modes de consultation utilisés par les habitants

La réception physique en face à face a représenté plus de 21%, de l'ensemble des consultations dispensées en 2023. La consultation sur rendez-vous téléphonique augmente en 2023 (+1,2%). Quant à la demande par mail, sa part est plus importante (20,1%) que celle constatée au plan départemental (18,6%). Au niveau de l'ensemble des consultations réalisées sur le territoire du Pays, les rapports locatifs sont la première thématique de consultation (49,1%). Viennent ensuite dans des proportions moindres la thématique des situations de mal-logement (18%) et de la rénovation énergétique (8,3%).

Répartition par Communauté de communes du nombre de consultations selon les thématiques

	Sud Hérault	Les Avant-Monts	Du Minervois au Caroux	Grand Orb	TOTAL Pays
Urbanisme et voisinage	2	8	6	12	28
Mal logement	16	10	13	37	76
Impayés et Hors impayés Expulsion	4	9	5	11	29
Accession à la propriété	3	-	3	5	11
Recherche de logement	1	1	1	2	5
Fiscalité & investissement locatif	6	6	2	3	17
Copropriété	-	2	1	3	6
Rénovation énergétique	3	14	6	12	35
Rapports locatifs	35	53	29	90	207
Autres travaux (adaptation logement, mise aux normes, réhabilitation lourde)		4	3	1	8
Total	70	107	69	176	422



Tél. sans RDV	206	51,1%
Visite sur RDV	87	21,6%
Courrier	81	20,1%
Tél. avec RDV	28	6,9%
Viso. sur RDV	1	0,2%

CHAPITRE 8

Accompagnement des collectivités



Accompagnement des collectivités

Dans le cadre de la politique de l'habitat ou de ses politiques contractuelles, le Pays accompagne les communautés de communes ou les communes sur des dispositifs relatifs à l'attractivité du territoire .

Les liens évidents entre les communes « Petites Villes de Demain » signataires d'une Opération de Revitalisation du Territoire, celles engagées dans le permis de louer et amènent de fait un partenariat autour des questions de l'habitat.

8-1 ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES PETITES VILLES DE DEMAIN

Le troisième PIG fait un focus sur les 5 communes Petites Villes de Demain qui ont formalisé une convention d'Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) avec le développement des approches globales : opérations d'aménagement, des logements, mais également des espaces publics et de l'offre commerciale. Le lien entre « PVD » et PIG doit nécessairement être établi.



Olonzac K.Osse

Les communes concernées sont : Bédarieux, Magalas, Saint-Chinian, Olonzac, Saint-Pons de Thomières.

Ces communes sont également labellisées Bourg-Centre Occitanie ou en cours de classement.

Le Pays au travers de différentes missions est associé à cette démarche particulièrement en ce qui concerne le volet habitat de Petites Villes de Demain. Ce partenariat se traduit par un article dans la convention du PIG3 qui précise les liens évidents, à travailler entre les différents dispositifs (PIG/PVD/BCO).



Magalas A.Boisard

Certaines fiches actions de PVD et/ou BCO sont orientées sur la politique de l'habitat et pourront faire l'objet d'un avenant à la convention du PIG en cours.



Bédarieux G.Souche

Ces actions ont été élaborées en étroite collaboration avec le Pays et plusieurs réunions ont permis de dégager les pistes d'intervention en ce qui concerne les aides complémentaires et d'établir un règlement d'attribution.

L'action finalisée sur la communauté de communes Les Avant-Monts permettra d'attribuer une aide complémentaire au PIG sur les quatre axes de travail. Cette action figure dans la convention d'ORT qui est l'aboutissement du travail engagé sur les communes PVD.

Sur la communauté de communes Grand Orb, une action en faveur de la lutte contre la précarité énergétique a été mise en place pour co-financer les aides Anah dans le cadre de l'éradication des passoires thermiques.

28 dossiers ont été valorisés soit 28 000 € de subventions pour une enveloppe initiale de 43 000 €.

Le travail est en cours sur les communautés de communes du Minervois au Caroux et Sud Hérault.

Le Pays a été associé à treize réunions dans le cadre du suivi des ORT.

Réunions en 2023

- ▶ le 10/01, signature convention ORT de Bédarieux ;
- ▶ le 11/01, signature convention ORT de Saint Chinian ;
- ▶ le 24/01, réunion de travail ORT Magalas ;
- ▶ le 31/01, réunion de travail ORT Saint- Chinian ;
- ▶ le 13/02, groupe de travail Grand Orb Passoires thermiques ;
- ▶ le 13/02 et le 23/05, groupe de travail habitat ORT Magalas ;
- ▶ le 21/03 et 04/05 réunion ORT Bédarieux étude pré-opérationnelle OPAH RU ;
- ▶ 09/05 et 22/11 étude urbaine ORT Saint-Chinian ;
- ▶ 19/12 comité de pilotage des ORT de St-Pons et d'Olonzac ;
- ▶ 20/12 comité de pilotage de l'ORT Magalas.



Saint-Chinian G.Souche



Saint-Pons de Thomières G.Souche

8-2 ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ENGAGÉES DANS LE PERMIS DE LOUER

Un partage d'information régulier est fait entre le Pays, qui porte le dispositif de non-décence et les communes engagées dans le permis de louer afin d'échanger sur des situations qui oscillent entre les deux dispositifs. Pour mémoire, les quatre Communautés de communes du territoire sont engagées dans le permis de louer pour les communes de :

- ▶ Montesquieu (depuis le 01/01/2022) ;
- ▶ Causses-et-Veyran (à partir du 01/01/2022) ;
- ▶ Gabian (à partir du 01/01/2022) ;
- ▶ Saint-Geniès-de-Fontedit (à partir du 01/01/2022) ;
- ▶ Thézan-les-Béziers (depuis le 01/01/2022) ;
- ▶ Magalas (à partir du 01/01/2022) ;
- ▶ Murviel-les-Béziers (depuis le 01/01/2022) ;
- ▶ Bédarieux (à titre expérimental à partir du 01/01/2022) ;
- ▶ Olonzac (en cours) ;
- ▶ Saint-Pons de Thomières (mars 2022) ;
- ▶ Saint-Chinian (janvier 2023) ;
- ▶ Puimisson (juillet 2023).

Le 15 décembre 2023, un comité de pilotage du PDLHI a permis de procéder aux signatures des conventions tripartites entre les 4 communautés de communes du Pays, la CAF et la DDTM. Ces conventions permettent de porter à connaissances des communautés de communes engagées dans le permis de louer les ouvertures des droits CAF, dans les périmètres des permis de louer et de recouper avec les demandes de mise en location. Suite à cette signature, une convention entre chaque communauté et le Pays a formalisé les liens étroits à travailler entre l'action non-décence et le permis de louer.

Une formation à l'initiative du CFMEL a été organisée à Saint-Pons-de-Thomières le 7 février et a permis de réunir techniciens et élus sur les différentes procédures liées à l'habitat indigne. Cette réunion a été co-animée par l'Adil et la DDMT.

Et pour aller plus loin, un colloque qualité de vie dans nos villages a eu lieu le 10 octobre afin d'avoir un regard croisé sur l'environnement, l'habitat et la santé. Des ateliers de travail autour de la santé, de l'habitat indigne et du permis de louer ont permis aux 60 participants (élus, techniciens, professionnels de santé, entrants à domicile) d'échanger sur cette thématique et d'envisager d'autres rencontres sur ces thèmes d'actualité. Deux collectivités ont fait part de leur expérience sur le permis de louer avec un fonctionnement mutualisé à l'échelle communautaire ou avec un fonctionnement communal. Cette journée a été organisée à l'initiative du codes34, du PaysHLV, de la communauté de communes du Minervois au Caroux et animée par le Codes 34 & l'Adil 34.



Bédarieux - Pic de Tantaço - © R.Troisi



Gabian OT Roujan - © C.Antoine



Montesquieu OT Roujan - © C.Antoine



Thézan-les-Béziers - © K.Cosse



Olonzac - © G.Souche





Synthèse par communauté de communes

DOSSIERS AVEC RÉALISATION DE TRAVAUX

Dossiers Bourgs-Centre ou commune PVD

Communes	PO	PB	Montant des subventions ANAH	Montant des subventions CD34	Montant des subventions CARSAT	Total des subventions	Total des travaux éligibles
Saint-Chinian	6	-	50 410 €	5 948 €	6 195 €	62 553 €	200 658 €
Quarante	3	-	24 985 €	4 889 €	-	29 874 €	66 725 €
Puisserguier	22	-	232 172 €	27 411 €	-	259 583 €	445 631 €
Cessenon-sur-Orb	5	-	46 955 €	8 652 €	3 000 €	58 607 €	100 107 €
Capestang	7	-	72 205 €	10 151 €	3 500 €	85 856 €	131 643 €
Total Bourg-Centre	43	-	426 727 €	57 051 €	12 695 €	496 473 €	94 476 €
Total PHLV	302	9	3 715 089 €	546 775 €	92 179 €	4 261 864 €	8 078 077 €



© A. Galibert



© A. Galibert

DOSSIERS AVEC RÉALISATION DE TRAVAUX

Détail par commune

Communes	Nombre de logements	Montant des subventions ANAH	Montant des subventions CD34	Montant des subventions CARSAT	Total des subventions	Total des travaux éligibles
Babeau-Bouldoux	3	52 676 €	6 000 €	3 000 €	61 676 €	131 861 €
Capestang	7	72 205 €	10 151 €	3 500€	85 856 €	131 643 €
Cébazan	1	4 582 €	916 €	3 000 €	8 498 €	8 985 €
Cessenon-sur-Orb	4	42 373 €	7 736 €	-	50 109 €	91 122 €
Creissan	5	51 612 €	6 519 €	5 822 €	63 953 €	80 046 €
Cruzy	4	56 947 €	6 139€	6 301 €	69 387 €	111 223 €
Montels	1	14 008 €	2 000€	-	16 008 €	25 016 €
Moutouliers	1	4 862 €	972€	-	5 834 €	9 544 €
Prades-sur-Vernazobre	1	5 331 €	1 066 €	-	6 397 €	10 661 €
Puisserguier	22	232 172 €	27 411 €	-	259 583 €	445 631 €
Quarante	3	24 985 €	4 889 €	-	29 874 €	66 725 €
Saint-Chinian	6	50 410 €	5 948 €	6 195 €	62 553 €	200 658 €
Total	58	612 163 €	79 747 €	27 818 €	719 728 €	1 313 115 €

DOSSIERS AVEC RÉALISATION DE TRAVAUX

Dossiers façades

8 façades de prévues avec un coût total de 77 985 € de travaux.
Les subventions mises en place représentent 30% des couts soit 24 033 €.

Détail par commune

Communes	Nombre de façades	Montant subventions	Montant travaux HT	%	Statut propriétaire
Saint-Chinian <i>Eng. B</i>	0	334,00 €	556,00 €	0,60	POMAJ
Puisserguier	2	4 712,00 €	23 395,00 €	0,20	PB
Puisserguier <i>Eng. B</i>	0	1 255,00€	3 290,00 €	0,38	PB
Villespassans	1	6 036,00 €	13 820,00 €	0,44	POMAJ
Saint-Chinian	1	3 010,00 €	10 478,00 €	0,29	PO
<i>Eng B</i>	0	478,00 €	1 729,00 €	0,28	
Cruzy	1	1 590,00 €	6 439,00 €	0,25	RS
Puisserguier	1	3 150,00 €	5 118,00 €	0,62	POMAJ
Capestang	2	3 468,00 €	13 160,00 €	0,26	PB
TOTAL	8	24 033,00 €	77 985,00 €	0,31	-

Eng. B = Engagements complémentaires

Réalisation de diagnostics façades

Communes	Nombre de diagnostics	Nombre de façades	Statut propriétaire	Orientation fondation du patrimoine
Creissan	1	1	PO	1
Capestang	1	1	PB	0
Cruzy	1	1	RS	0
Saint-Chinian	1	1	PO	0
Creissan	1	1	PO	0
Cruzy	1	1	PO	1
Creissan	1	1	RS	1
Poilhaes	1	1	PO	1
Puisserguier	2	2	PO	0
Total	10	10	-	4

15 Dossiers non décence

Communes	Nombre de signalements	Nombre de visites (champ CAF)	Nombre de dossiers "Non décent" ou "insalubre" (champ CAF)	Nombre de dossiers classés	Visite hors champ CAF
Assignan	1	1	1	1	-
Capetang	3	2	3	-	1
Cabezan	1	-	1	-	1
Cessenon-sur-Orb	4	4	4	2	-
Montels	1	1	1	-	-
Puisseguier	3	3	3	1	-
Quarante	1	-	1	-	1
Villespassans	1	1	1	1	-
Total	15	12	15	5	3



© A. Galibert

CONSEILS

307 conseils Guichet Rénov'Occitanie

Actes 2022 :	A1 : Information de premier niveau	A2 : Conseil personnalisé	A3 : Réalisation d'audits énergétiques	A4 : Accompagnement pour la réalisation de travaux de rénovation globale
Total Pays HLV	1 116	329	87	25
<i>Objectifs prévisionnels</i>	1 200	450	70	30
CC Minervois au Caroux	249	59	17	5
CC Grand Orb	370	124	30	10
CC Les Avants-Monts	263	74	20	7
CC Sud-Hérault	231	72	20	3
Hors Pays HLV	3	-	-	-

1 Conseil architectural CAUE

Communes	Conseil architectural	Conseil paysage	Conseils par email
Prades-sur-Vernazobre	1	-	-



© A. Galibert

Consultation ADIL

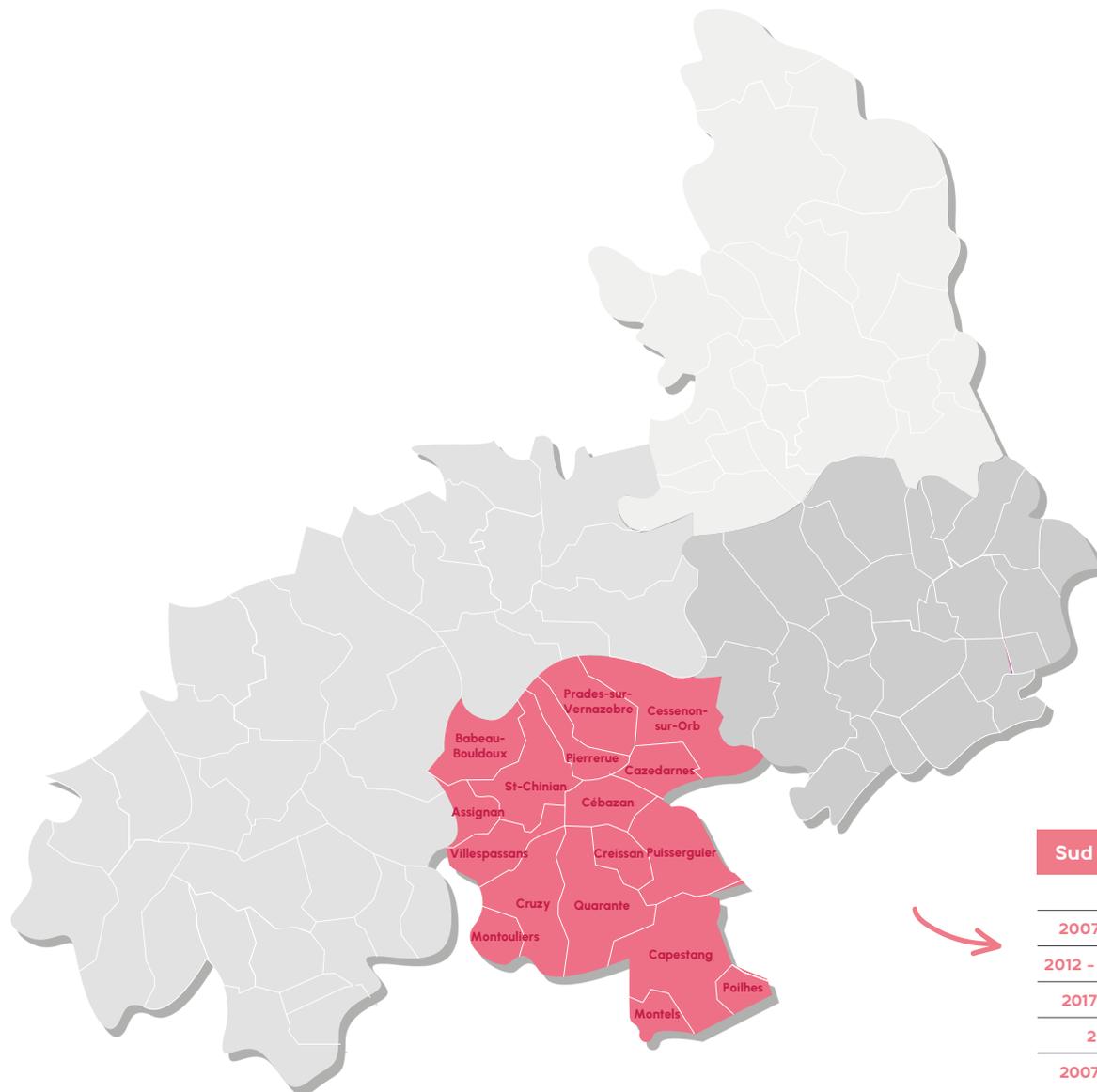
NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sud Hérault	Les Avant-Monts	Du Minervois au Caroux	Grand Orb
70	107	69	176

Thèmes	Sud Hérault	Total PHLV
Urbanisme et voisinage	2	28
Mal logement	16	76
Impayés et Hors impayés Expulsion	4	29
Accession à la propriété	3	11
Recherche de logement	1	5
Fiscalité & investissement locatif	6	17
Copropriété	-	6
Rénovation énergétique	3	35
Rapports locatifs	35	207
Autres travaux (adaptation logement, mise aux normes, réhabilitation lourde)		8
Total	70	422



© A. Galibert



- ▶ 0 Logement locatif réhabilité
- ▶ 58 Logements propriétaires occupants réhabilités
 - ▶ Total des aides : 719 728€
 - ▶ Total travaux : 1 313 115 €
- ▶ 8 Façades subventionnées
 - ▶ Total des aides : 24 033€
 - ▶ Total travaux : 77 985 €
- ▶ 5 Dossiers Carsat
- ▶ 15 Visites non décence
- ▶ 70 Consultations Adil
- ▶ 1 Consultation CAUE
- ▶ 231 Consultations Guichet Rénov' Occitanie

Sud Hérault - Nbr de logts

	PB	PO
2007 - 2012	75	233
2012 - oct. 2017	17	243
2017 - 2022	14	374
2023	0	58
2007 - 2023	106	908

DOSSIERS AVEC RÉALISATION DE TRAVAUX

Dossiers bourgs-centres ou communes PVD

Communes	PO	PB	Montant des subventions ANAH	Montant des subventions CD34	Montant des subventions CARSAT	Total des subventions	Total des travaux éligibles
Magalas	8	-	93 519 €	20 893 €	-	114 412 €	166 623 €
Laurens	11	1	146 886 €	12 413 €	3 500€	162 799 €	275 181 €
Murviel-les-Béziers	8	1	170 765 €	38 206 €	3 000€	211 971 €	355 301 €
Roujan	4	0	29 269 €	2 709 €	3 000 €	34 978 €	63 850 €
St-Geniès-de-Fontedit	2	0	32 507 €	2 000 €	-	34 507 €	60 002 €
Thézan-les-Béziers	10	3	201 195 €	35 192 €	-	236 387€	604 654 €
Total Bourg-Centre	43	5	674 141 €	111 413 €	9 500 €	795 054 €	1 525 611 €
Total PHLV	302	9	3 715 089 €	546 775 €	92 179 €	4 261 864 €	8 078 077 €



© A. Galibert

DOSSIERS AVEC RÉALISATION DE TRAVAUX

Détail par commune

	Nb de log. PO	Nb de log. PB	Montant des sub. ANAH	Montant des sub. CD34	Montant des sub. CARSAT	Total des subventions	Total des travaux								
Autignac	4	-	50 674 €	6 672 €	-	57 346 €	84 420 €	Puissalicon	3	-	22 634 €	3 763 €	999 €	27 396 €	42 087 €
Cabrerolles	3	-	32 643 €	4 128 €	3 500 €	40 271 €	82 406 €	Roquessels	1	-	5 987 €	897 €	-	6 884 €	8 974 €
Causses-et-Veyran	1	-	6 447 €	1 289 €	-	7 736 €	12 695 €	Roujan	4	-	29 269 €	2 709 €	-	31 978 €	63 850 €
Caussiniojols	1	-	11 753 €	1 750 €	-	13 503 €	17 505 €	Saint-Geniès-de-Fontedit	-	-	-	-	-	-	-
Faugères	5	-	68 657 €	8 123 €	3 500 €	80 280 €	110 488 €	Saint-Nazaire-de-Ladarez	3	-	44 175 €	3 715 €	2 307 €	50 197 €	69 227 €
Fos	2	-	18 816 €	1 301 €	-	20 117 €	31 631 €	Thézan-les-Béziers	10	3	201 195 €	35 192 €	3 180 €	239 567 €	604 654 €
Fouzilhon	3	-	24 306 €	3 294 €	3 000 €	30 600 €	49 643 €	Vailhan	1	-	23 902 €	2 000 €	3 000 €	28 902 €	34 464 €
Gabian	3	-	36 057 €	4 836 €	3 500 €	44 393 €	71 072 €	Total	93	5	1 222 484 €	174 872 €	25 986 €	1 423 342 €	2 548 721 €
Laurens	11	1	146 886 €	12 413 €	-	159 299 €	275 181 €								
Magalas	8	-	93 519 €	20 893 €	-	114 412 €	166 623 €								
Margon	2	-	12 030 €	2 106 €	3 000 €	17 136 €	21 059 €								
Montesquieu	2	-	32 122 €	4 000 €	-	36 122 €	58 243 €								
Murviel-les-Béziers	8	1	170 765 €	38 206 €	-	208 971 €	355 301 €								
Neffiès	1	-	19 000 €	-	-	19 000 €	48 928 €								
Pouzolles	7	-	81 422 €	8 883 €	-	90 305 €	157 493 €								
Puimisson	7	-	46 568 €	4 693 €	-	51 261 €	105 745 €								

Dossiers façades

Collectivités	Nombre de façades prévues	Montant subventions	Montant travaux HT
Les Avant-Monts	9	44 331 €	123 877 €

Détail par commune

Communes	Montant subventions	Montant travaux HT	Nombre de façades	%	Statut propriétaire
Magalas	5 061,00 €	20 351,00 €	1	0,25	RS
Causses-et-Veyran	10 000 €	20 173,00 €	1	0,50	POMAJ
Magalas	3 724,00 €	10 744,00 €	1	0,35	PB
Gabian	9 837,00 €	13 761,00 €	2	0,71	POMAJ
Murviel-les-Béziers	7 985,00 €	22 183,00 €	2	0,36	PO
Eng. B	538,00 €	1 773,00 €	-	0,30	-
Puissalicon	599,75 €	3 290,00 €	1	0,21	PO
TOTAL	44 331,00 €	123 877,00 €	9	0,36	-

Réalisation de diagnostics façades

Communes	Nombre de diagnostics	Nombre de façades	Statut propriétaire	Orientation fondation du patrimoine
Gabian	4	8	PO	3
Magalas	2	4	PB	0
Margon	1	2	PO	0
Murviel-les-Béziers	2	4	PO	1
Murviel-les-Béziers	5	10	PB	0
Neffiès	1	2	PO	1
Pailhès	1	1	PO	0
Pouzolles	1	2	PB	0
Puissalicon	3	6	PO	2
Thézan-les-Béziers	4	3	PO	0
Total	24	42	-	7

12 Dossiers non décence

Communes	Nombre de signalements	Nombre de visites (champ CAF)	Nombre de dossiers "Non décent" ou "insalubre" (champ CAF)	Nombre de dossiers classés
Gabian	1	1	1	-
Laurens	1	1	1	1
Magalas	1	1	1	1
Murviel-les-Beziers	2	2	2	1
Puissalicon	1	1	1	-
Roujan	1	1	1	-
Saint-Nazaire-de-Ladarez	1	1	1	-
Thézan-les-Béziers	4	4	4	2
Total	12	12	12	5

Dossiers Carsat

Nombre de dossiers	Montant Travaux TTC	Montant CARSAT
9	156 861 €	25 986 €



© A. Galibert

Les Avant-Monts

CONSEILS

Guichet Rénov'Occitanie

Actes 2023 :	A1 : Information de premier niveau	A2 : Conseil personnalisé	A3 : Réalisation d'audits énergétiques	A4 : Accompagnement pour la réalisation de travaux de rénovation globale
Total Pays HLV	1 116	329	87	25
<i>Objectifs prévisionnels</i>	1 200	450	70	30
CC Du Minervois au Caroux	249	59	17	5
CC Grand Orb	370	124	30	10
CC Les Avant-Monts	263	74	20	7
CC Sud-Hérault	231	72	20	3
Hors Pays HLV	3	-	-	-

Conseil architectural CAUE

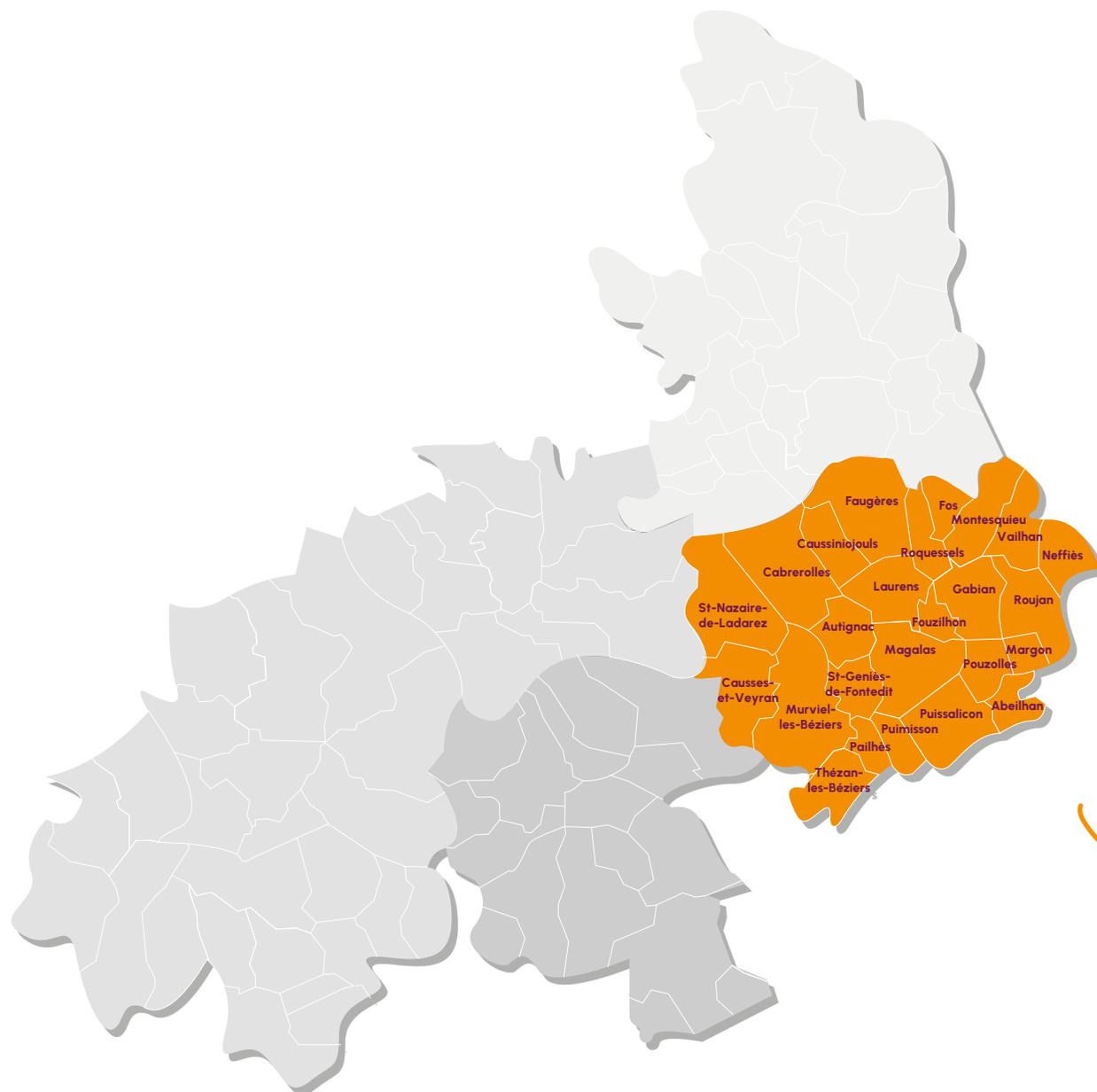
Communes	Conseils architecturaux	Conseil paysage	Conseil par email
Magalas	-	-	1

Consultation ADIL

NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES			
Sud Hérault	Les Avant-Monts	Du Minervois au Caroux	Grand Orb
70	107	69	176

Répartition par Communauté de communes du nombre de consultations selon les thématiques

	Les Avant-Monts	TOTAL Pays
Urbanisme et voisinage	8	28
Mal logement	10	76
Impayés et Hors impayés Expulsion	9	29
Accession à la propriété	-	11
Recherche de logement	1	5
Fiscalité & investissement locatif	6	17
Copropriété	2	6
Rénovation énergétique	14	35
Rapports locatifs	53	207
Autres travaux (adaptation logement, mise aux normes, réhabilitation lourde)	4	8
Total	107	422



▶ 5 Logements locatifs réhabilités
 ▶ 93 Logements propriétaires occupants réhabilités
 ▶ Total des aides : 1 423 342 €
 ▶ Total travaux : 2 548 721 €
 ▶ 9 Façades subventionnées
 ▶ Total des aides : 44 331 €
 ▶ Total travaux : 123 877 €
 ▶ 9 Dossiers Carsat
 ▶ 12 Visites non décence
 ▶ 107 Consultations Adil
 ▶ 1 Consultation CAUE
 ▶ 263 Consultations Guichet Rénov' Occitanie

Les Avant-Monts Nbr de logts		
	PB	PO
2007 - 2012	39	141
2012 - oct. 2017	16	199
2017 - 2022	30	390
2023	5	93
2007 - 2023	90	823

DOSSIERS AVEC RÉALISATION DE TRAVAUX

Dossiers Bailleurs bourgs-centres ou communes PVD

Communes	PO	PB	Montant des subventions ANAH	Montant des subventions CD34	Montant des subventions CARSAT	Total des subventions	Total des travaux éligibles
Saint-Pons-de-Thomières	7	-	61 265 €	5 676 €	5 690 €	72 631 €	131 786 €
Olonzac	11	-	92 743 €	8 683 €	8 535 €	109 961 €	199 245 €
Total Bourg-Centre	18	-	154 008 €	14 359 €	14 255 €	182 592 €	1 525 611 €
Total PHLV	302	9	3 715 089 €	546 775 €	92 179 €	4 261 864 €	8 078 077 €

Détail par commune

	Nb de log. PO	Nb de log. PB	Montant des sub. ANAH	Montant des sub. CD34	Montant des sub. CARSAT	Total des subventions	Total des travaux
Aigues-Vives	3	-	36 395 €	4 634 €	-	41 029 €	90 632 €
Azillanet	2	-	26 353 €	2 964 €	-	29 317 €	43 814 €
Berlou	1	-	11 525 €	-	-	11 525 €	28 643 €
Cesseroas	1	-	3 214 €	634 €	-	3 848 €	6 239 €
Colombières-sur-Orb	1	-	2 715 €	543 €	-	3 258 €	5 430 €
Courniou	4	-	38 117 €	5 817 €	3 500 €	47 434 €	79 315 €
Félines-Minervois	1	-	6 930 €	-	-	6 930 €	15 514 €
Ferrals-les-Montagnes	2	-	19 727 €	3 645 €	-	23 372 €	37 805 €
La Caunette	1	-	19 000 €	2 000 €	-	21 000 €	54 433 €
La Livinière	3	1	60 536 €	11 560 €	-	72 096 €	153 991 €
Mons-la-Trivalle	5	-	55 337 €	6 000 €	-	61 337 €	117 789 €
Olargues	-	-	-	-	3 500 €	3 500 €	
Olonzac	4	-	31 478 €	3 007 €	2 845 €	37 330 €	67 459 €
Oupia	1	-	8 221 €	-	-	8 221 €	23 480 €
Pardailhan	1	-	17 670 €	2 000 €	-	19 670 €	32 341 €
Prémian	1	-	2 005 €	2 000 €	-	4 005 €	4 010 €
Rieussec	1	-	3 368 €	401 €	3 500 €	7 269 €	6 557 €
Riols	2	-	28 909 €	2 674 €	-	31 583 €	51 816 €
Roquebrun	1	-	658 €	2 000 €	-	2 685 €	1 190 €
Prémian	1	-	17 304 €	137 €	-	17 441 €	24 314 €
Saint-Étienne d'Albagnan	1	-	24 250 €	13 400 €	3 500 €	41 150 €	37 503 €
Saint-Jean-de-Minervois	1	-	8 665 €	-	-	8 665 €	14 442 €

SYNTHÈSE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Du Minervois au Caroux

Dossiers façades

Collectivités	Nombre de façades prévues	Montant subventions	Montant travaux HT
Du Minervois au Caroux	6	14 380 €	72 620 €

Détail par commune

Communes	Montant subventions	Montant travaux HT	Nombre de façades	%	Statut propriétaire
Saint-Pons-de-Thomières	4 080,00 €	13 581 €	1	0,30	PO
<i>Eng. B</i>	75,00 €	249,00 €	-	0,30	-
La Caunette	8 900,00 €	53 286,00 €	4	0,17	RS
Saint-Pons-de-Thomières	1 325,00 €	5 504 €	1	0,24	PB
TOTAL	14 380,00 €	72 620,00 €	6	0,20	-



© A. Galibert

Réalisation de diagnostics façades

Communes	Nombre de diagnostics	Nombre de façades	Statut propriétaire	Orientation fondation du patrimoine
Aigues-Vives	1	2	PO	1
Berlou	1	2	PO	-
Les Verreries-de-Moussans	2	5	RS	-
La Liviniere	1	2	RS	-
La Caunette	1	6	RS	1
Olonzac	1	2	LC	0
Olonzac	1	1	PO	0
Riols	2	6	PO	
Saint-Pons-de-Thomières	7	9	10	1
Saint-Pons-de-Thomières	1	3	PB	0
Total	18	38	-	3



© A. Galibert

SYNTHÈSE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Du Minervois au Caroux

Dossiers non décence

Communes	Nombre de signalements	Nombre de visites (champ CAF)	Nombre de dossiers "Non décent" ou "insalubre" (champ CAF)	Nombre de dossiers classés	Visite hors (champs CAF)
Courniou	1	1	1	-	-
Olargues	1	-	1	-	1
La Livinière	1	1	1	-	-
Riols	1	1	1	-	-
Saint-Pons-de-Thomières	4	4	4	4	-
Total	8	7	8	4	1



© A. Galibert

SYNTHÈSE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Du Minervois au Caroux

CONSEILS

Guichet Rénov'Occitanie

Actes 2023 :	A1 : Information de premier niveau	A2 : Conseil personnalisé	A3 : Réalisation d'audits énergétiques	A4/ A4 bis : Accompagnement pour la réalisation de travaux de rénovation globale
Total Pays HLV	1 116	329	87	25
<i>Objectifs prévisionnels</i>	1 200	450	70	30
CC Du Minervois au Caroux	249	59	17	5
CC Grand Orb	370	124	30	10
CC Les Avant-Monts	263	74	20	7
CC Sud-Hérault	231	72	20	3
Hors Pays HLV	3	-	-	-

Conseil architectural CAUE

Communes	Conseils architecturaux	Conseil paysage	Conseil par email
Olonzac	1	-	-
Agel	1	-	-
Ferrals-les-Montagnes	-	-	1

SYNTHÈSE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Du Minervois au Caroux

Consultation ADIL

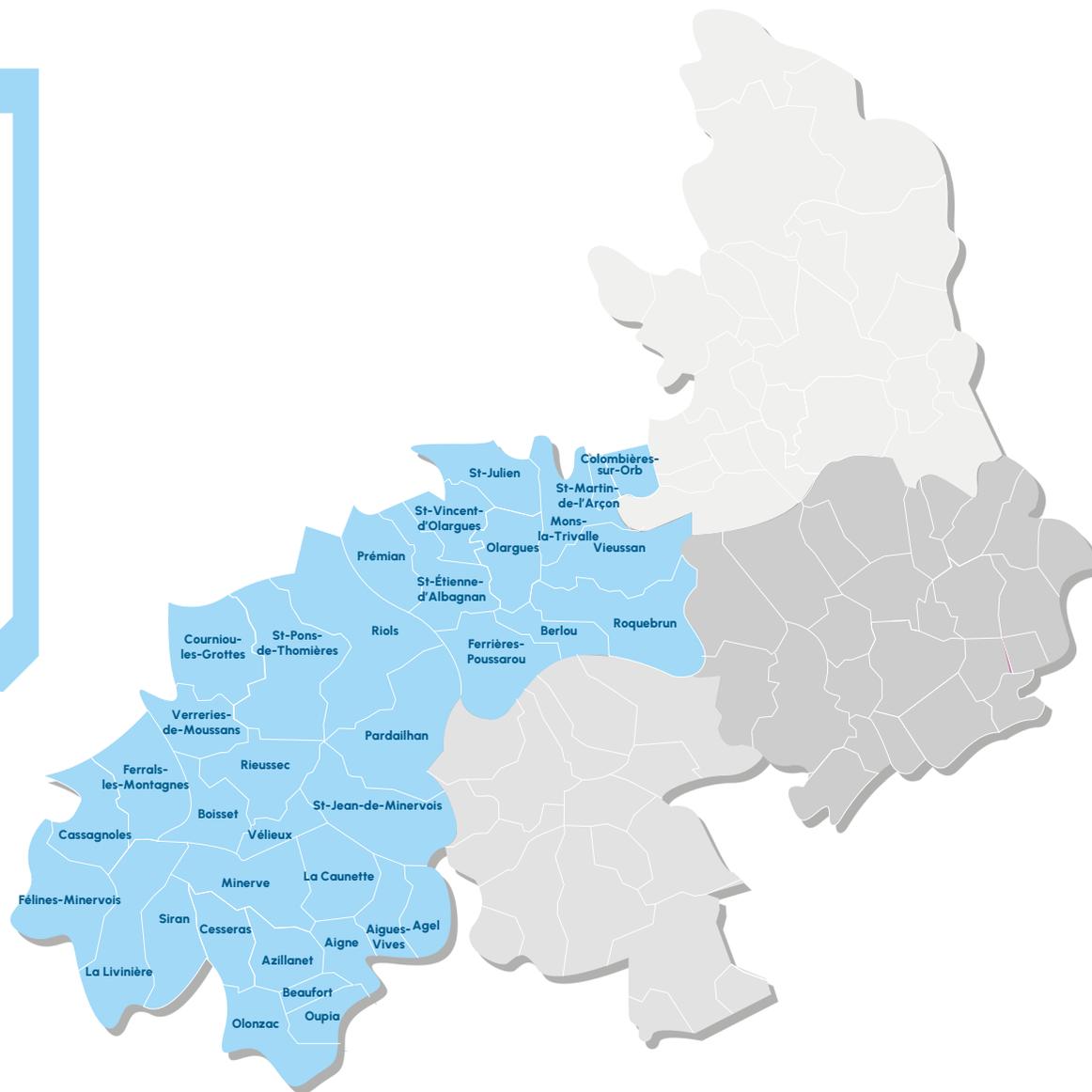
NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES			
Sud Hérault	Les Avant-Monts	Du Minervois au Caroux	Grand Orb
70	107	69	176

Répartition par Communauté de communes du nombre de consultations selon les thématiques

	Du Minervois au Caroux	TOTAL Pays
Urbanisme et voisinage	6	28
Mal logement	13	76
Impayés et Hors impayés Expulsion	5	29
Accession à la propriété	3	11
Recherche de logement	1	5
Fiscalité & investissement locatif	2	17
Copropriété	1	6
Rénovation énergétique	6	35
Rapports locatifs	29	207
Autres travaux (adaptation logement, mise aux normes, réhabilitation lourde)	3	8
Total	69	422

SYNTHÈSE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Du Minervois au Caroux

- ▶ 1 Logement locatif réhabilité
- ▶ 50 Logements propriétaires occupants réhabilités
- ▶ 6 Façades subventionnées
 - ▶ Total des aides : 705 748 €
 - ▶ Total travaux : 1 309 340 €
- ▶ 8 Visites non décence
 - ▶ Total des aides : 14 380 €
 - ▶ Total travaux : 72 620 €
- ▶ 69 Consultations Adil
- ▶ 3 Consultations CAUE
- ▶ 249 Consultations Guichet Rénov' Occitanie



Du Minervois au Caroux Nbr de logts		
	PB	PO
2007 - 2012	123	341
2012 - oct. 2017	30	257
2017 - 2022	21	217
2023	1	50
2007 - 2023	175	865



DOSSIERS AVEC RÉALISATION DE TRAVAUX

Dossiers Bailleurs Bourgs-Centres ou communes PVD

Communes	PO	PB	Montant des subventions ANAH	Total des travaux éligibles	Montant des subventions CD34	Montant des subventions CARSAT	CHQ Grand Orb
Bédarieux	29	2	322 385 €	687 599 €	47 196 €	10 750 €	5 000 €
Hérépian	6	0	34 117 €	73 501 €	5 221 €	-	4 000 €
Lamalou-les-Bains	10	0	91 911 €	175 711 €	11 868 €	6 147 €	2 000 €
Le Bousquet-d'Orb	14	0	199 376 €	438 373 €	40 412 €	9 481 €	2 000 €
Total Bourg-Centre	59	2	647 789 €	1 375 184 €	104 697 €	26 378 €	13 000 €
Total PHLV	302	9	3 715 089 €	546 775 €	92 179 €	4 261 864 €	8 078 077 €

SYNTHÈSE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Grand Orb

DOSSIERS AVEC RÉALISATION DE TRAVAUX

Détail par commune

Communes	Nb de log. PO	Nb de log. PB	Montant des sub. ANAH	Montant des sub. CD34	Montant des sub. CARSAT	CHQ GRD ORB	Total des subventions
Avène	2	-	32 750 €	4 000 €	-	-	36 750 €
Bédarieux	29	-	263 125 €	33 131 €	10 750 €	5 000	312 006 €
Camplong	4	-	98 860 €	28 070 €	-	1 000	127 930 €
Ceilhes-et-Rocozels	1	-	19 000 €	2 000 €	-	2 000	23 000 €
Graissessac	5	-	35 173 €	5 298 €	3 500 €	2 000	45 971 €
Hérépian	6	-	34 117 €	5 221 €	-	4 000	43 338 €
Joncels	2	-	32 940 €	4 000 €	-	2 000	38 940 €
La Boissière	-	-	-	-	-	1 000	1 000 €
La Tour-sur-Orb	5	-	51 483 €	6 703 €	4 671 €	4 000	66 857 €
Lamalou-les-Bains	10	-	91 911 €	11 868 €	6 147 €	2 000	111 926 €
Le Bousquet-d'Orb	14	-	199 376 €	40 412 €	9 481 €	2 000	251 569 €
Le Poujol-sur-Orb	7	-	76 637 €	6 090 €	3 000 €	-	85 727 €
Le Pradal	1	-	13 750 €	-	-	-	13 750 €
Les Aires	1	-	6 975 €	1 395 €	-	-	8 370 €
Lunas	2	-	29 469 €	-	-	-	29 469 €
Pézènes-les-Mines	1	-	16 500 €	2 000 €	-	-	18 500 €
Saint-Étienne-Estréchoux	4	-	70 216 €	16 719 €	-	3 000	89 935 €
Saint-Gervais-sur-Mare	3	-	33 469 €	4 977 €	3 000 €	-	41 446 €
Taussac-la-Billière	1	-	19 000 €	2 000 €	-	-	21 000 €
Villemagne-l'Argentière	3	-	22 108 €	3 484 €	-	-	25 592 €
Total	101	3	1 262 120 €	203 011 €	40 549 €	28 000 €	1 533 680 €

Communes	Chèque Grand Orb	Montants des subventions
Bédarieux	5	5000
Hérépian	4	4000
Le Bousquet-d'Orb	2	2000
Lamalou-les-Bains	2	2000
Camplong	1	1000
Ceilhes-et-Rocozels	2	2000
Graissessac	2	2000
Joncels	2	2000
La Boissière	1	1000
La-Tour-sur-Orb	4	4000
Saint-Étienne-Estréchoux	3	3000
Total	28	28000

Réalisation de diagnostics façades

Communes	Nombre de diagnostics	Nombre de façades	Statut propriétaire	Orientation fondation du patrimoine
Bédarieux	2	4	PB	0
Bédarieux	3	6	PO	0
Combes	1	2	RS	0
Le Pujol-sur-Orb	1	3	PO/PB	0
Les Aires	1	2	PO	0
Total	8	17	-	0

Dossiers façades

Collectivités	Nombre de façades prévues	Montant subventions	Montant travaux HT
Grand Orb	1	3 863 €	13 823 €



© A. Galibert

24 Dossiers non décence

Communes	Nombre de signalements	Nombre de visites (champ CAF)	Nombre de dossiers "Non décent" ou "insalubre" (champ CAF)	Nombre de dossiers classés	Visites (hors champs CAF)
Bédarieux	12	11	12	5	1
Combes	1	-	1	-	1
Graissesac	1	1	1	1	-
Hérépian	2	2	2	-	-
Le Bousquet-d'Orb	3	2	3	1	1
Les Aires	1	-	1	-	1
Saint-Étienne-Estréchoux	1	-	1	-	1
Saint-Gervais-sur-Mare	3	3	3	1	-
Total	24	19	24	8	5

CONSEILS

Guichet Rénov'Occitanie

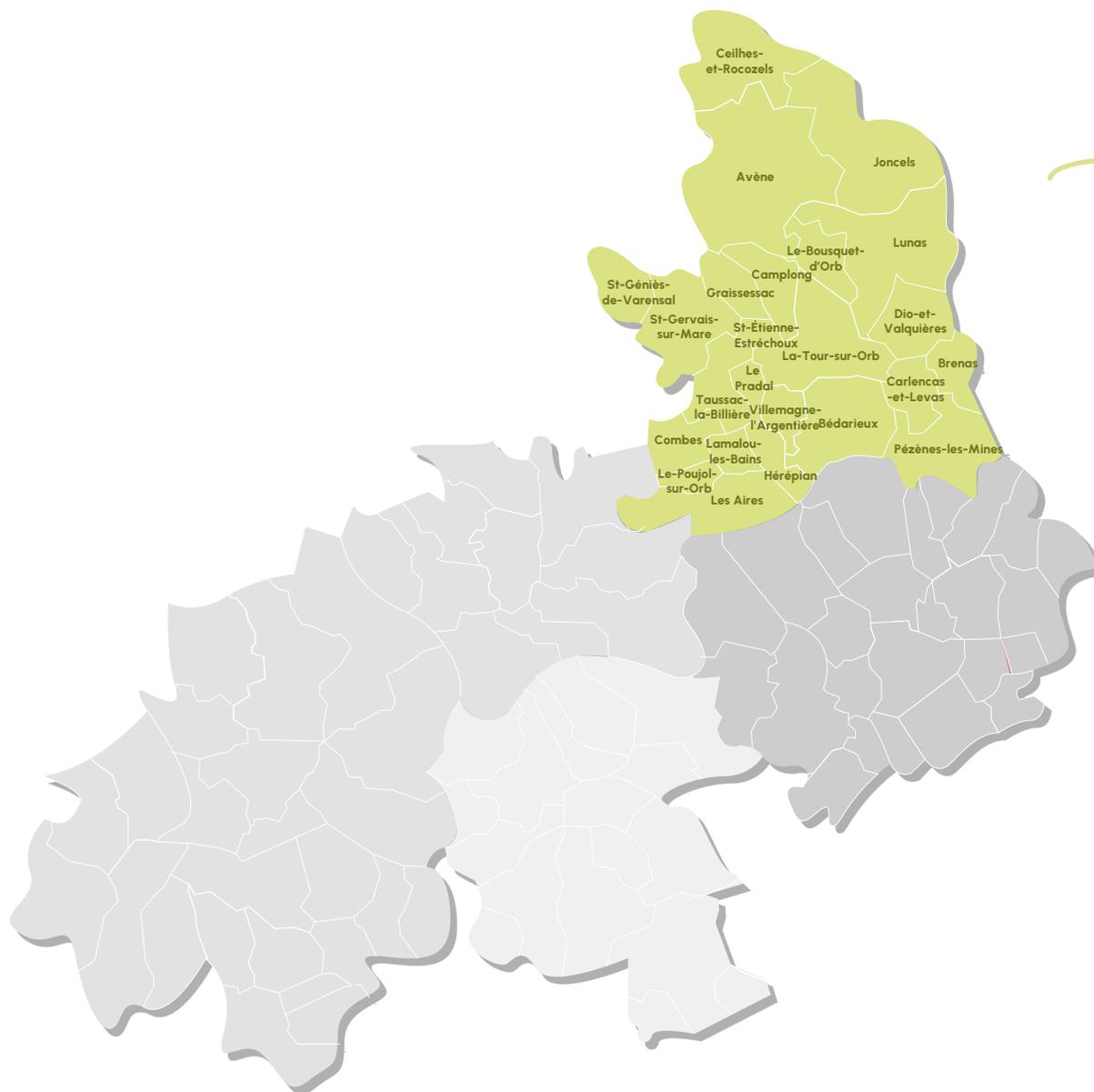
Actes 2023 :	A1 : Information de premier niveau	A2 : Conseil personnalisé	A3 : Réalisation d'audits énergétiques	A4 : Accompagnement pour la réalisation de travaux de rénovation globale
Total Pays HLV	1 116	329	87	25
<i>Objectifs prévisionnels</i>	1 200	450	70	30
CC Du Minervois au Caroux	249	59	17	5
CC Grand Orb	370	124	30	10
CC Les Avant-Monts	263	74	20	7
CC Sud-Hérault	231	72	20	3
Hors Pays HLV	3	-	-	-

Conseil architectural CAUE

Communes	Conseil architectural	Conseil paysage	Conseils par email
Hérépian	1	-	-

Répartition par Communauté de communes du nombre de consultations selon les thématiques

	Grand Orb	TOTAL Pays
Urbanisme et voisinage	12	28
Mal logement	37	76
Impayés et Hors impayés Expulsion	11	29
Accession à la propriété	5	11
Recherche de logement	2	5
Fiscalité & investissement locatif	3	17
Copropriété	3	6
Rénovation énergétique	12	35
Rapports locatifs	90	207
Autres travaux (adaptation logement, mise aux normes, réhabilitation lourde)	1	8
Total	176	422



Grand Orb - Nbr de logts

	PB	PO
2007 - 2012	80	166
2012 - oct. 2017	41	160
2017 - 2022	46	457
2023	3	101
2007-2023	170	884

- ▶ 3 Logements locatifs réhabilités
- ▶ 101 Logements propriétaires occupants réhabilités
 - ▶ Total des aides : 1 533 680 €
 - ▶ Total travaux : 2 568 886 €
- ▶ 1 Façade subventionnée
 - ▶ Total des aides : 3 863 €
 - ▶ Total travaux : 13 823 €
- ▶ 8 Dossier Carsat
- ▶ 24 Visites non décence
- ▶ 1 Consultation CAUE
- ▶ 370 Consultations Guichet Rénov' Occitanie

Programme d'Intérêt Général (PIG) 2022-2027

BILAN DE L'ANNÉE 2023

